

Atelier

● Comment créer les conditions de l'hospitalité pour l'art et les artistes sur le territoire ?

Synthèse des ateliers thématiques
issus des rencontres publiques #1 • juin/juillet 2019

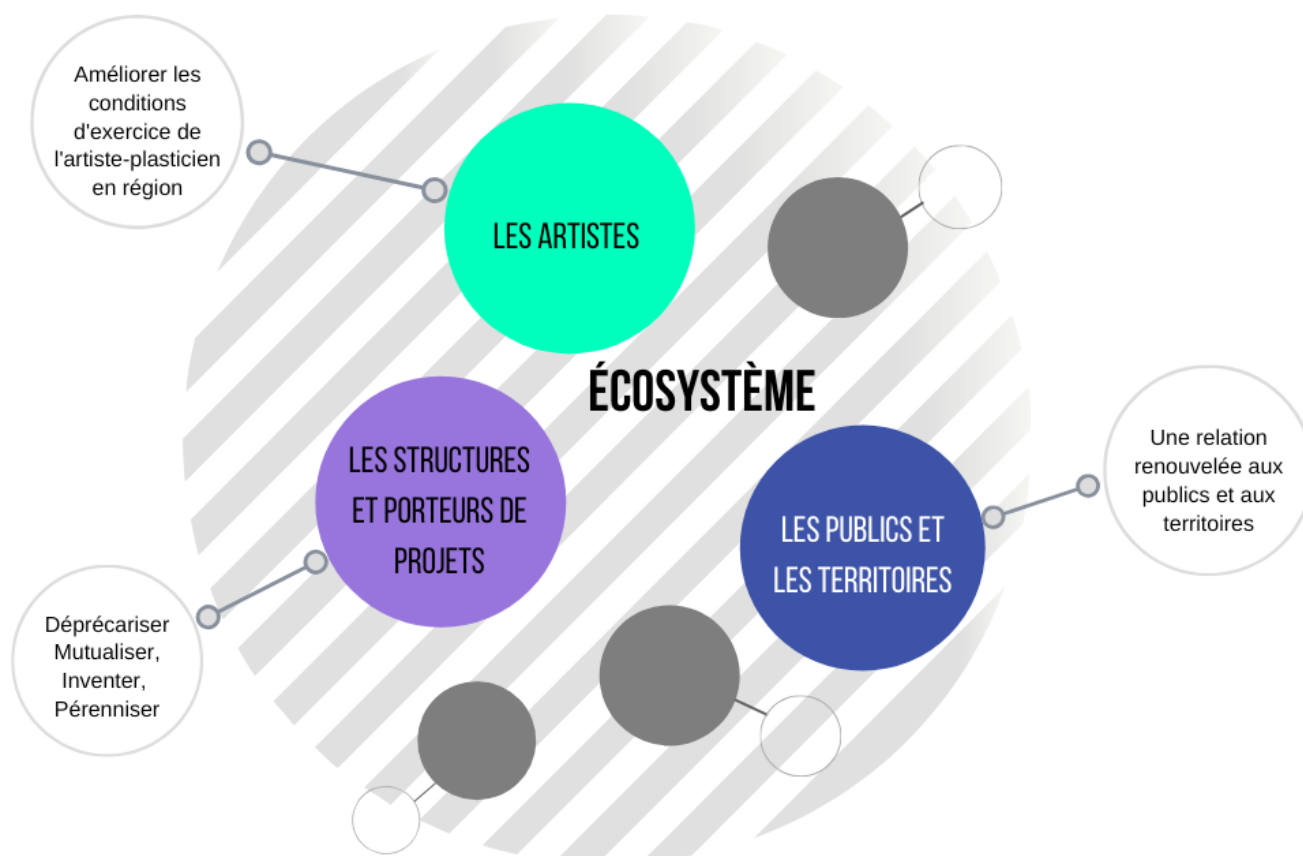
Dans le cadre de la concertation régionale du secteur
des arts visuels en Bretagne • SODAVI 2019/2020

● Préambule

↳ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région. Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

↳ Les 3 axes thématiques de la concertation



- L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticiens ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticiens en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

- Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

- Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le territoire ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).

↳ Les rencontres publiques #1

La 1ère session de rencontres publiques a été organisée les 17 juin à Lorient (56), 27 juin à Brest (29), 3 juillet à Rennes (35) et 9 juillet 2019 à Saint-Brieuc (22). Ces temps dédiés ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur. La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b. La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes. Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticiens ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés ci-après.

↳ Méthodologie : compte-rendus des ateliers

Les synthèses des ateliers thématiques sont construites en 3 temps :
Le propos général et les enjeux identifiés ; les constats et les questions ; les propositions et idées. Ces documents ont pour vocation de présenter de manière synthétique les éléments partagés lors des ateliers, par groupe et lieu de rencontre.

● Synthèse de l'atelier

AXE PUBLICS
ET TERRITOIRES

↳ Où et quand ?

- FINISTÈRE · Passerelle Centre d'art contemporain, Brest · 27 juin 2019
- ILLE-ET-VILAINE · Frac Bretagne, Rennes · 3 juillet 2019

↳ Modérateurs.trices

- Réjane Louin · responsable et coordinatrice · Galerie Réjane Louin, Locquirec
- Nathalie Georges · coordination générale, administration, développement · L'Œil d'Oodaaq

↳ À propos

Quelles sont les conditions d'accueil de l'art et des artistes sur les territoires ? Comment les projets sont-ils reçus par les citoyen.nes ? Comment créer des conditions favorables et intégrer de la bienveillance dans nos actions ? L'atelier vise à définir les attentes des acteurs et à proposer une vision renouvelée de l'hospitalité dans nos pratiques, à travers différents paramètres : interconnaissance, formes de la médiation, politiques culturelles, droits culturels, etc.

↳ Enjeux/objectifs identifiés

- Penser l'hospitalité en termes de politiques culturelles territoriales et de droits culturels ;
- Réinvestir le territoire par l'art ;
- Repenser les modes de gouvernance du secteur ;
- Réintégrer de la bienveillance dans nos actions et nos relations ;
- Susciter la curiosité et l'intérêt du public

↳ Constats & questions

○ BREST / 27 JUIN 2019

- Fragilité de la présence de l'art contemporain sur les territoires : certaines positions politiques peuvent fragiliser les structures et les projets et engendrer une réduction de la place de l'art sur les territoires (→ exemple : [Le Quartier à Quimper](#)) ;
- L'hospitalité entre les acteurs du secteur de l'art contemporain : comment créer les conditions de la bienveillance entre les artistes, entre les structures ou les associations dans un climat de restriction et donc une trop grande concurrence entre les acteurs ? ;
- Administration trop chronophage : ces conditions ne permettent pas de mener le projet dans de bonnes conditions ou de le mener à son terme avec toutes ses composantes (dont la notion d'hospitalité qui se retrouve "effacée" ou absente des actions malgré une bonne volonté de la part des porteurs de projet) ;
- Pour certains participant.e.s, il y a un manque d'accueil et de médiation pour les "regardeurs"

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Quelle réciprocité attendons-nous ? Comment se sentir concerné.e.s ? si l'on se place du point de vue de l'artiste, de la structure, du public ?
> notion et définition d'hôte discutée par Michel Agier, anthropologue et ethnologue français : l'hôte est celui qui accueille et celui qui est accueilli ;
- Notion d'in-hospitalité en contrepoint : besoin de reposer la question de l'accueil des artistes et des publics dans les structures d'art contemporain ;
- Incompréhension ou méconnaissance entre les acteurs (publics, privés, artistes, élus...) récurrent ;
- Perception d'un manque de transparence vis-à-vis des artistes, face à une structure, un lieu, un projet, des politiques culturelles territoriales, la composition des jurys etc. ;
- Instrumentalisation des pratiques artistiques à travers les politiques culturelles et qui finit par les figer, les modéliser (comme les projets d'éducation artistique et culturelle qui prennent de plus en plus de place

dans les politiques culturelles selon certain.e.s participant.e.s) ;

- Question de la gratuité des lieux d'art contemporain et de l'accueil qui en dépend > la gratuité est généralisée dans le secteur des arts visuels (ce qui pose problème car les structures n'ont pas ou peu de ressources propres)

↳ Idées & propositions

○ BREST / 27 JUIN 2019

- Proposer des formations aux élus sur l'art et/ou à l'économie de l'art pour mieux comprendre l'écosystème des arts visuels ;
- Diffuser ou rediffuser l'article de loi sur le droit de présentation publique des artistes plasticiens (pas toujours appliqué) > rôle des élus à la Culture notamment ;
- Simplifier ou uniformiser le système d'appels d'offre ou d'appels à projet pour réduire la mise en concurrence des artistes ;
- Médiation et monstration : réadapter le discours sur l'art, le rendre plus accessible ; redonner de la place à la critique et "décoder" l'art contemporain dont les discours semblent trop souvent inaccessibles ou incompréhensibles (rôle des commissaires d'exposition par exemple) ;
- Réintégrer de la bienveillance sur les territoires en créant davantage de passerelles entre les structures et en attisant la curiosité du public

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Favoriser les espaces de discussions, d'interactions entre les artistes, entre les artistes et les publics, entre les publics et les politiques etc. > le public ne doit pas être qu'un « consommateur » mais aussi un acteur (→ exemple : modèle des tiers-lieux qui peut être adapté à ces espaces de rencontre et de discussion) ;
- Intégrer davantage les questions de droits culturels dans les projets pour penser l'hospitalité et l'accueil dans les lieux d'art contemporain ;
- Favoriser la transparence entre tous les acteurs, et notamment envers les artistes

↳ Participant.e.s

○ BREST / 27 JUIN 2019

- Kathy Diascorn · artiste, adhérente SNAP cgt
- Jérôme Durand · artiste
- Pol Guezennec · artiste
- Jane Le Guennec · artiste, chargée d'édition · FHEL - Fondation Hélène et Edouard Leclerc, Landerneau (29)
- Réjane Louin · responsable et coordinatrice · Galerie Réjane Louin, Locquirec (29)

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Eva Alonso · artiste peintre
- David Chevrier · responsable · Le Village – site d'expérimentation artistique, Bazouges-La- Pérouse (35)
- Sylvie Clairet · artiste
- Nathalie Georges · coordination générale, administration, développement · L'Œil d'Oodaaq
- Elise Guihard · plasticienne, membre des Ateliers du Vent · Les Ateliers du Vent, Rennes (35)
- Leslie Hebert · enseignante en arts plastiques et graveuse · Institut de Design et Coef 180, Saint-Malo (35)
- Julie Lauger · chargée de médiation et d'actions culturelles · Le Bon Accueil, Rennes (35)
- Mélanie Launay · chargée des expositions et de la médiation · Galerie Albert Bourgeois, Fougères (35)
- Olivier Lerch · conseiller arts plastiques · DRAC Bretagne
- Carl Marquis · artiste
- Gwenn Mérel · plasticienne, chargée de projet à la Ville de Rennes · Ville de Rennes/Rennes Métropole (35)
- Pedro Pereira · chargé de mission arts visuels · Ville de Rennes/Rennes Métropole (35)

● Contact

a.c.b - art contemporain en Bretagne

5, place des Colombes - 35000 RENNES

M - contact@artcontemporainbretagne.org

T - +33 (0)7 88 46 72 66

Lien vers le calendrier de la concertation :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte

Lien vers l'espace de contribution :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques

Un grand merci à la Mairie de Lorient, à la Galerie du Faouëdic, à la Galerie Le Lieu, à Passerelle Centre d'art contemporain, au Frac Bretagne et à l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc pour leur accueil.

-

a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Atelier

● Comment faciliter les cheminements individuels des citoyen·ne·s vers l'art ?

Synthèse des ateliers thématiques
issus des rencontres publiques #1 • juin/juillet 2019

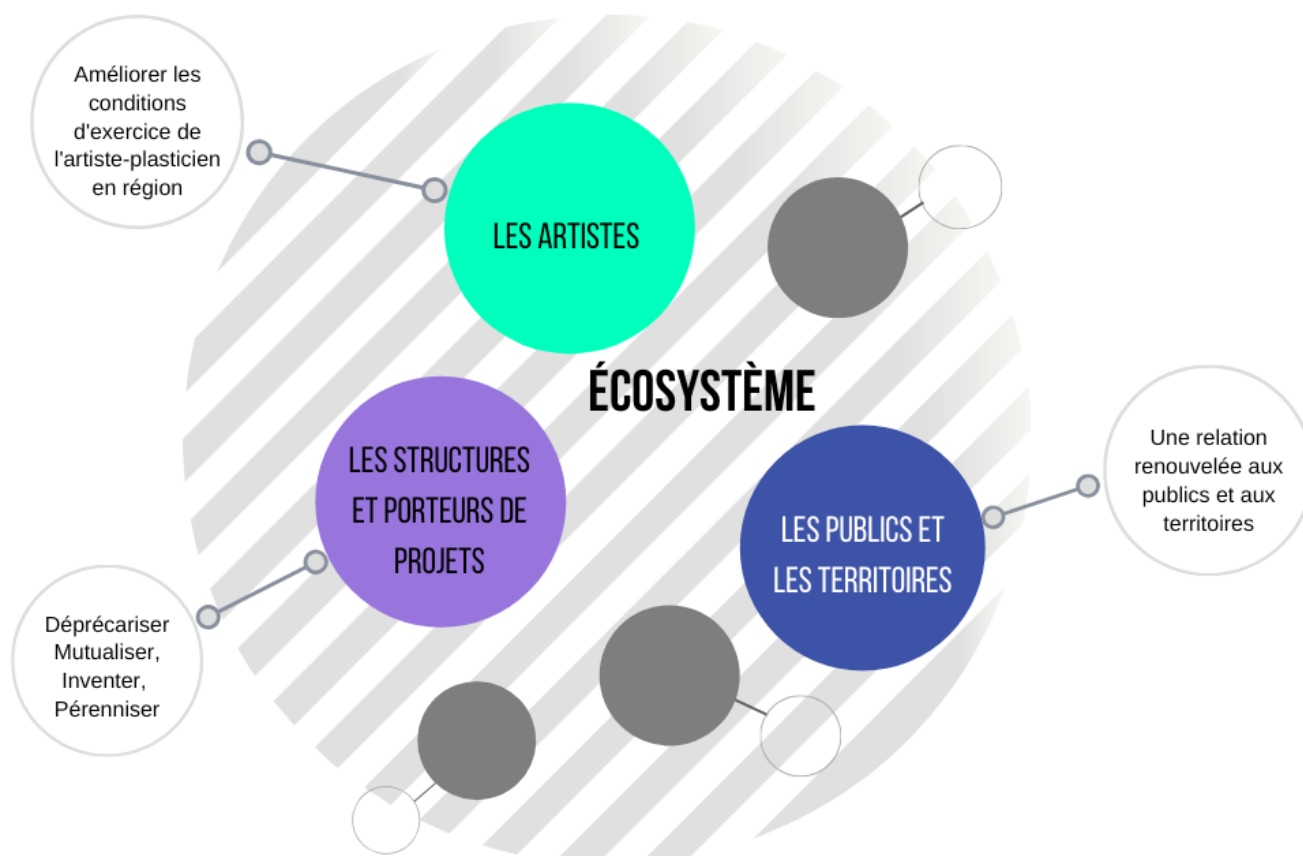
Dans le cadre de la concertation régionale du secteur
des arts visuels en Bretagne • SODAVI 2019/2020

● Préambule

↳ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région. Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

↳ Les 3 axes thématiques de la concertation



- L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticien·s ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticien·s en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

- Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

- Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le territoire ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).

↳ Les rencontres publiques #1

La 1^{ère} session de rencontres publiques a été organisée les 17 juin à Lorient (56), 27 juin à Brest (29), 3 juillet à Rennes (35) et 9 juillet 2019 à Saint-Brieuc (22). Ces temps dédiés ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur. La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b. La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes. Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticiens ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés ci-après.

↳ Méthodologie : compte-rendus des ateliers

Les synthèses des ateliers thématiques sont construites en 3 temps :
Le propos général et les enjeux identifiés ; les constats et les questions ; les propositions et idées. Ces documents ont pour vocation de présenter de manière synthétique les éléments partagés lors des ateliers, par groupe et lieu de rencontre.

● Synthèse de l'atelier

AXE PUBLICS
ET TERRITOIRES

↳ Où et quand ?

- ILLE-ET-VILAINE · Frac Bretagne, Rennes · 3 juillet 2019

↳ Modérateurs.trices

- Philippe Dorval · enseignant en arts plastiques et Président de l'association Vivarium · Vivarium - atelier artistique mutualisé, Rennes

↳ À propos

Imaginer de nouveaux dispositifs, repenser la place et le rôle du public dans les projets, penser des formes participatives, redynamiser les modes de communication...La démarche portée par les structures ou les artistes envers les citoyen.ne.s est ici débattue et invite à de nouvelles formes de gouvernance ou de relations. Comment faciliter et mieux intégrer la présence de projets artistiques dans la société et sur l'ensemble du territoire ? L'objectif de l'atelier est de questionner les pratiques et les méthodologies, dans un esprit de renouvellement permanent et en prenant en compte les attentes de chacun.e.s des parties prenantes du processus.

↳ Enjeux/objectifs identifiés

- Susciter et attiser la curiosité du public et s'adapter à ses centres d'intérêt, ses habitudes ;
- Favoriser les démarches participatives ;
- Professionnaliser les acteurs, ouvrir la formation ;
- Rendre les dispositifs d'éducation artistique et culturelle (EAC) plus équitables au niveau territorial : développer les moyens humains et financiers

↳ Constats & questions

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Le cheminement présuppose que le public est déjà intéressé à minima par l'art > comment parvenir à mobiliser et à susciter l'intérêt des publics éloignés du milieu de l'art ? ;
- La découverte de l'art se fait en plusieurs étapes et ne s'acquiert pas en une seule fois ;
- La question de la pratique : bien que la création plastique soit un enseignement au cours de la scolarité, cela n'aboutit pas toujours à un cheminement individuel sur le long terme ;
- Les freins possibles à ces difficultés : l'impression d'un manque de codes intellectuels ou « comportementaux », de connaissance des lieux ou des contenus > comment lever ces freins et faciliter davantage l'accès à nos actions ?

↳ Idées & propositions

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Généralisation du 100% éducation artistique et culturelle (EAC) : développer une offre équitable sur les territoires en terme d'éducation artistique et culturelle avec de nouveaux moyens humains et financiers > Prévoir l'augmentation des moyens financiers pour permettre la création d'emplois spécifiques et ainsi mieux répondre aux besoins (accueil, médiation, communication) ;
- Favoriser les démarches et encourager les formes participatives de l'art ;
- Former des personnes-relais : éducateurs spécialisés, animateurs, associations, agents administratifs..;
- Refondre la formation initiale et continue pour avoir des modules de formation et des branches professionnelles adaptées et spécialisées (au niveau national) ;
- Diversifier les réseaux et les moyens de communication pour attirer d'autres publics (via les réseaux sociaux notamment)

↳ Participant.e.s

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Maud Boulet · artiste
- Philippe Dorval · enseignant en arts plastiques et Président de l'association Vivarium · Vivarium - ateliers artistique mutualisé, Rennes (35)
- Clara Guichard · étudiante, stagiaire en communication/relations presse · Service culturel de l'Université Rennes 2 (35)
- Krystel Lavaur · responsable adjointe du service des publics · Frac Bretagne, Rennes (35)
- Christelle Martin · chargée de projet au service des publics · Frac Bretagne, Rennes (35)
- Keltia Ninon · étudiante, stagiaire au service des publics · Frac Bretagne, Rennes (35)

● Contact

a.c.b - art contemporain en Bretagne

5, place des Colombes - 35000 RENNES

M - contact@artcontemporainbretagne.org

T - +33 (0)7 88 46 72 66

Lien vers le calendrier de la concertation :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte

Lien vers l'espace de contribution :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques

Un grand merci à la Mairie de Lorient, à la Galerie du Faouëdic, à la Galerie Le Lieu, à Passerelle Centre d'art contemporain, au Frac Bretagne et à l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc pour leur accueil.

-

a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Atelier

● Quels outils pour faciliter la mobilité des artistes et acteurs culturels ?

Synthèse des ateliers thématiques
issus des rencontres publiques #1 ● juin/juillet 2019

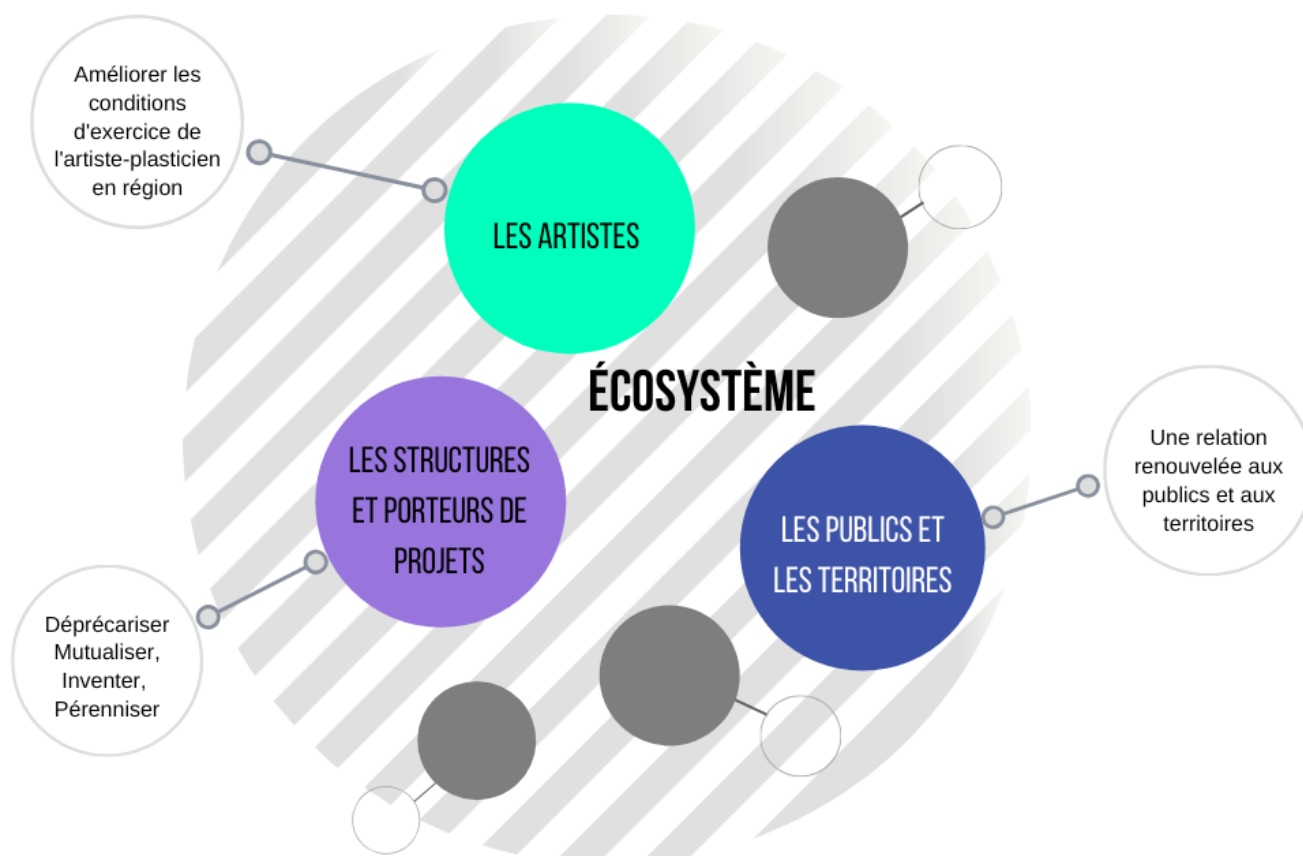
Dans le cadre de la concertation régionale du secteur
des arts visuels en Bretagne ● SODAVI 2019/2020

● Préambule

↳ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région. Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

↳ Les 3 axes thématiques de la concertation



- L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticiens ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticiens en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

- Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

- Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le territoire ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).

↳ Les rencontres publiques #1

La 1ère session de rencontres publiques a été organisée les 17 juin à Lorient (56), 27 juin à Brest (29), 3 juillet à Rennes (35) et 9 juillet 2019 à Saint-Brieuc (22). Ces temps dédiés ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur. La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b. La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes. Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticiens ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés ci-après.

↳ Méthodologie : compte-rendus des ateliers

Les synthèses des ateliers thématiques sont construites en 3 temps :
Le propos général et les enjeux identifiés ; les constats et les questions ; les propositions et idées. Ces documents ont pour vocation de présenter de manière synthétique les éléments partagés lors des ateliers, par groupe et lieu de rencontre.

● Synthèse de l'atelier

AXES
ARTISTES ET
STRUCTURES/
PORTEURS DE
PROJET

↳ Où et quand ?

- ILLE-ET-VILAINE · Frac Bretagne, Rennes · 3 juillet 2019
- CÔTES D'ARMOR · École des beaux-arts, Saint-Brieuc · 9 juillet 2019
(thématique double avec → Comment favoriser la coproduction et la circulation des oeuvres sur le/les territoire.s)

↳ Modérateurs.trices

- Odile Le Borgne · directrice · École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) - site de Rennes
- Alexandra Aylmer · secrétaire générale · a.c.b - art contemporain en Bretagne

↳ À propos

Quels sont les enjeux culturels et politiques liés à la mobilité en région Bretagne ? Quels sont les dispositifs existants et les pistes de développement, à l'échelle régionale, nationale ou internationale ? Cet atelier tend à mettre en exergue les besoins et à imaginer de nouvelles expériences ou dispositifs permettant d'améliorer la circulation des artistes et des professionnels culturels, et ainsi ouvrir à de nouveaux réseaux et formes de coopération.

↳ Enjeux/objectifs identifiés

- Mieux identifier les réseaux liés à la mobilité ;
- Désenclaver le territoire et adopter des stratégies de mobilité entrante ou sortante ;
- Organiser la ressource et les dispositifs d'accompagnement ;
- Simplifier l'administration et les démarches pour les dossiers concernant la mobilité

↳ Constats & questions

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Plusieurs paradoxes ont été identifiés :
 - Les réseaux sont plutôt cloisonnés et on note une envie de mobilité ;
 - Cependant, cette mobilité a un impact sur le bilan carbone et l'environnement ;
 - La mobilité professionnelle est souvent difficilement envisageable pour les artistes, en raison d'une situation souvent précaire ;
- Situation territoriale :
 - Mobilité sortante : la Bretagne est une terre d'accueil pour les artistes et met déjà en place plusieurs aides à la création (ex. : les Ateliers portes ouvertes de Rennes Métropoles, les bourses d'aide à l'installation etc.) ou des programmes et événements spécifiques (ex. : le programme Generator porté par 40mcube, le Rennes Art Week-End porté par la Biennale de Rennes en 2018...), mais il y a peu de propositions pour la mobilité extérieure des artistes bretons comme cela existe dans d'autres régions (→ [exemple : aide à la diffusion internationale pour les artistes en région Grand Est](#)) ;
 - Mobilité entrante : Comment ouvrir le territoire à des communautés extérieures ? Comment essayer de mélanger les réseaux pour élargir les périmètres, les formats de projets et favoriser les rencontres ? ;
- Administration et demandes de financement : on note des difficultés à monter des dossiers pour un artiste seul. En effet, régulièrement, les appels à projet demandent d'avoir déjà identifié les partenaires et les membres du projet lors de la demande de financement, avant même d'avoir réalisé une mobilité ;
 - ↳ Les principaux obstacles : l'absence de dispositifs spécifiques en région ; le coût des déplacements ; l'identification des réseaux à l'étranger ; le poids administratif ; la barrière de la langue (l'anglais ne suffit pas)

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- On note un manque de moyen pour circuler à l'échelle régionale et internationale (projets souvent réalisés dans une économie à minima) ;
- Déséquilibre territorial : on note plus ou moins de facilité à se déplacer ou à créer un réseau élargi selon sa situation géographique en Bretagne ;
- Peu ou pas de dispositifs d'accompagnement global sur la mobilité : on note l'existence d'aide comme celle de l'Institut Français, mais il n'y a pas de retours spécifiques ou visibles en Bretagne et pas d'accompagnement sur la durée

↳ Idées & propositions

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Imaginer un groupe de travail/de conseils à la mobilité et la diffusion d'un appel à projet national, dans une démarche de simplification avec la mise en place d'un formulaire ergonomique (modèle du guichet unique ?) ;
- Création d'une aide à la mobilité internationale ou de bourses dédiées à différentes échelles (Région, Métropoles, Départements, Villes...) avec des modalités de candidature simplifiées ;
- Réseau local : redéfinir l'implication d'a.c.b dans la démarche et la recherche d'informations sur la mobilité professionnelle ;
- Création d'un bureau de la mobilité ou des relations internationales dans l'idée de décloisonner la Bretagne géographiquement (regarder comment cela se passe dans les autres régions) ;
- Mise en place d'un portail/boîte à outils : ne pas faire d'outil supplémentaire mais plutôt réaménager un portail de ressources existant et y faire apparaître les informations nécessaires pour encourager et faciliter la mobilité des artistes et acteurs du secteur ;
- Imaginer un nouveau projet/trajet Rennes-Nantes : proposition de bus-vernissages (blablacar ou navettes, groupe facebook, etc.) et d'une collaboration avec le Pôle arts visuels des Pays de la Loire pour faciliter les échanges, les rencontres et l'interconnaissance entre les scènes artistiques des 2 métropoles ;
- Créer un café-rencontre pour les acteurs du territoire et les acteurs de passage en Bretagne (ex. : lendemains de vernissages) ;

- Impliquer davantage les structures du secteur des arts visuels dans le montage de projets liés à la mobilité, et accompagner les artistes dans leurs démarches

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Nécessité d'aller vers une simplification administrative du type guichet unique, ce qui permettrait aux structures de déposer un dossier commun sur une seule et même plateforme via l'instance du 3CB - Conseil des collectivités pour la culture en Bretagne par ex. (→ exemples : guichets uniques dans le secteur du cinéma et de l'image animée et dans le domaine du livre via des conventions pluriannuelles entre la Région et les structures) ;
- Favoriser les dispositifs de résidence croisée (→ exemple : Artistes en résidence à Clermont-Ferrand)

↳ Participant.e.s

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Bénédicte Klène · artiste
- Odile Le Borgne · directrice · École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) - site de Rennes
- Ekarat Tosomboon · régisseur indépendant
- Thomas Tudoux · artiste

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Alexandra Aylmer · secrétaire générale · a.c.b -art contemporain en Bretagne
- Mathilde Guyon · chargée de développement · Les Ateliers du Plessix Madeuc
- Marie Ollivier · responsable du Château du Guildo · Conseil départemental des Côtes d'Armor (22)
- Emilie Pedron · artiste/enseignante · Terre en jeu Paimpol/ École des beaux-arts de Saint-Brieuc
- Vincent Peres · chef du service arts et développement territorial · Région Bretagne

● Contact

a.c.b - art contemporain en Bretagne

5, place des Colombes - 35000 RENNES

M - contact@artcontemporainbretagne.org

T - +33 (0)7 88 46 72 66

Lien vers le calendrier de la concertation :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte

Lien vers l'espace de contribution :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques

Un grand merci à la Mairie de Lorient, à la Galerie du Faouëdic, à la Galerie Le Lieu, à Passerelle Centre d'art contemporain, au Frac Bretagne et à l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc pour leur accueil.

-

a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Atelier

● Comment conforter et pérenniser l'emploi culturel ?

Synthèse des ateliers thématiques
issus des rencontres publiques #1 ● juin/juillet 2019

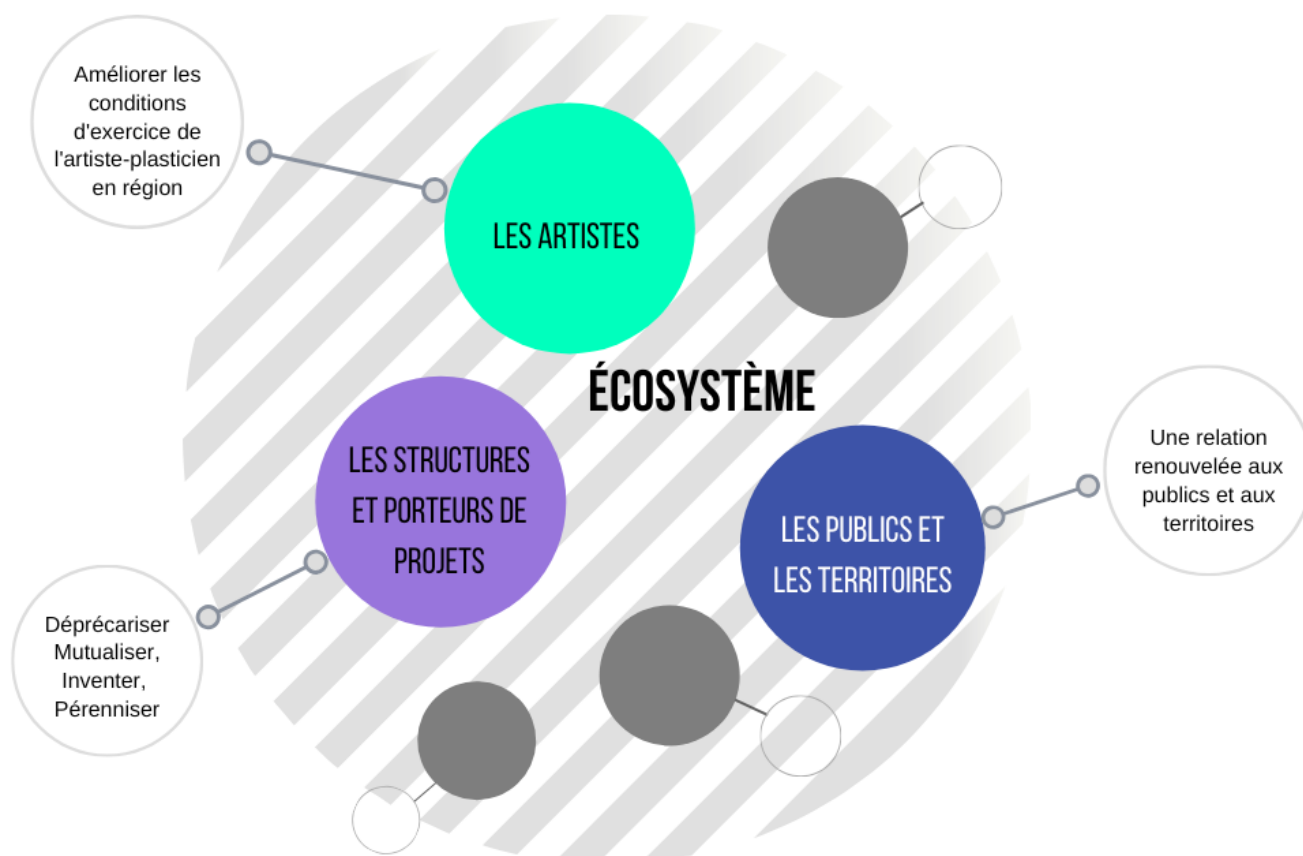
Dans le cadre de la concertation régionale du secteur
des arts visuels en Bretagne ● SODAVI 2019/2020

● Préambule

↳ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région. Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

↳ Les 3 axes thématiques de la concertation



- L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticiens ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticiens en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

- Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

- Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le territoire ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).

↳ Les rencontres publiques #1

La 1^{ère} session de rencontres publiques a été organisée les 17 juin à Lorient (56), 27 juin à Brest (29), 3 juillet à Rennes (35) et 9 juillet 2019 à Saint-Brieuc (22). Ces temps dédiés ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur. La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b. La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes. Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticiens ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés ci-après.

↳ Méthodologie : compte-rendus des ateliers

Les synthèses des ateliers thématiques sont construites en 3 temps :
Le propos général et les enjeux identifiés ; les constats et les questions ; les propositions et idées. Ces documents ont pour vocation de présenter de manière synthétique les éléments partagés lors des ateliers, par groupe et lieu de rencontre.

● Synthèse de l'atelier



↳ Où et quand ?

- MORBIHAN · Galerie Le Lieu, Lorient · 17 juin 2019

↳ Modératrice

- Virginie Lardière · co-reponsable · Agence amac, Nantes

↳ À propos

Quels nouveaux cadres et formats de travail, plus adaptés au système actuel ? Comment mieux structurer les activités et professions artistiques et culturelles ? Comment rendre accessible la ressource professionnelle et connaître ses droits ? L'objectif de ce groupe de travail est de dresser un état des lieux de l'emploi dans le secteur culturel et d'apporter des éléments d'éclairage, à travers différents prismes (réglementations, statuts, moyens humains, parité hommes-femmes...).

↳ Enjeux/objectifs identifiés

- État des lieux de l'emploi culturel en région ;
- Structurer et réglementer les professions et les rémunérations ;
- Créer un cadre administratif et social plus solide ;
- Améliorer les conditions de travail ;
- Mieux informer sur la profession et le secteur d'activité

↳ Constats & questions

○ LORIENT / 17 JUIN 2019

- On observe une fragilisation des emplois et des difficultés à pérenniser les postes ainsi qu'à créer de nouveaux emplois = manque de moyens financiers et humains récurrent ;
- La mutualisation d'emplois est difficile entre les structures : les cadres et les dispositifs ne sont pas suffisamment adaptés ;
- Les missions actuelles ont déjà du mal à être menées par les acteurs :

il y donc une difficulté à lancer de nouvelles actions ou à innover au sein des structures ;

- Conséquence du manque de moyens : les artistes sont directement impactés (refus pour la réalisation de projets, manque de disponibilités ou de temps pour l'accompagnement, etc.) = création d'un cercle vicieux ;
- Au niveau politique : il y a un manque de connaissance et de sensibilisation auprès des élus, des métiers du secteur des arts visuels et de leurs spécificités

↳ Idées & propositions

○ LORIENT / 17 JUIN 2019

- Grille et charte éthique : mettre en place une grille tarifaire par activité/métier ainsi qu'une charte listant les principes éthiques de travail avec les artistes et professionnels indépendants (→ exemples : réglementation du secteur arts visuels/art contemporain au Québec ; Charte de DCA, association française de développement des centres d'art contemporain) ;
- Création d'une structure-ressource en région : un bureau de l'information + un bureau des actions. Cela permettrait aux artistes et professionnels du secteur d'être davantage en lien avec les organisations professionnelles existantes et de décroiser les réseaux (syndicats, FRAAP - Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens, a.c.b - art contemporain en Bretagne, etc.) ;
- Mettre en place des États généraux des arts visuels (sur le modèle des États généraux de la Culture) : pour mieux se connaître, mieux échanger et faire évoluer les pratiques ;
- Valoriser l'écosystème auprès des élus (pas seulement les élus à la Culture) via : la formation, la diffusion de données et d'informations, des rencontres ou voyages de sensibilisation avec les acteurs du territoire ;
- Création d'un groupement d'employeurs en arts visuels dont l'objectif est la mutualisation de l'emploi ;
- Adapter les dispositifs publics déjà existants et reconnaître la valeur du collectif d'artistes pour que les acteurs concernés soient soutenus dans leurs projets

↳ Participant.e.s

○ LORIENT / 17 JUIN 2019

- Simon Augade · artiste
- Tugdual De Bonviller · artiste
- Violaine Fayolle · artiste
- Fanny Gingreau · coordinatrice · Artothèque-galerie Pierre Tal-Coat, Hennebont (56)
- Virginie Lardière · co-responsable · Agence amac, Nantes (44)
- Sylvain Le Corre · artiste
- Emilie Teulon · responsable des expositions et pédagogique · Galerie Le Lieu, Lorient (56)

● Contact

a.c.b - art contemporain en Bretagne

5, place des Colombes - 35000 RENNES

M - contact@artcontemporainbretagne.org

T - +33 (0)7 88 46 72 66

Lien vers le calendrier de la concertation :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte

Lien vers l'espace de contribution :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques

Un grand merci à la Mairie de Lorient, à la Galerie du Faouëdic, à la Galerie Le Lieu, à Passerelle Centre d'art contemporain, au Frac Bretagne et à l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc pour leur accueil.

-

a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Atelier

● **Comment développer, accompagner et favoriser la formation professionnelle des artistes et acteurs de l'écosystème ?**

Synthèse des ateliers thématiques
issus des rencontres publiques #1 • juin/juillet 2019

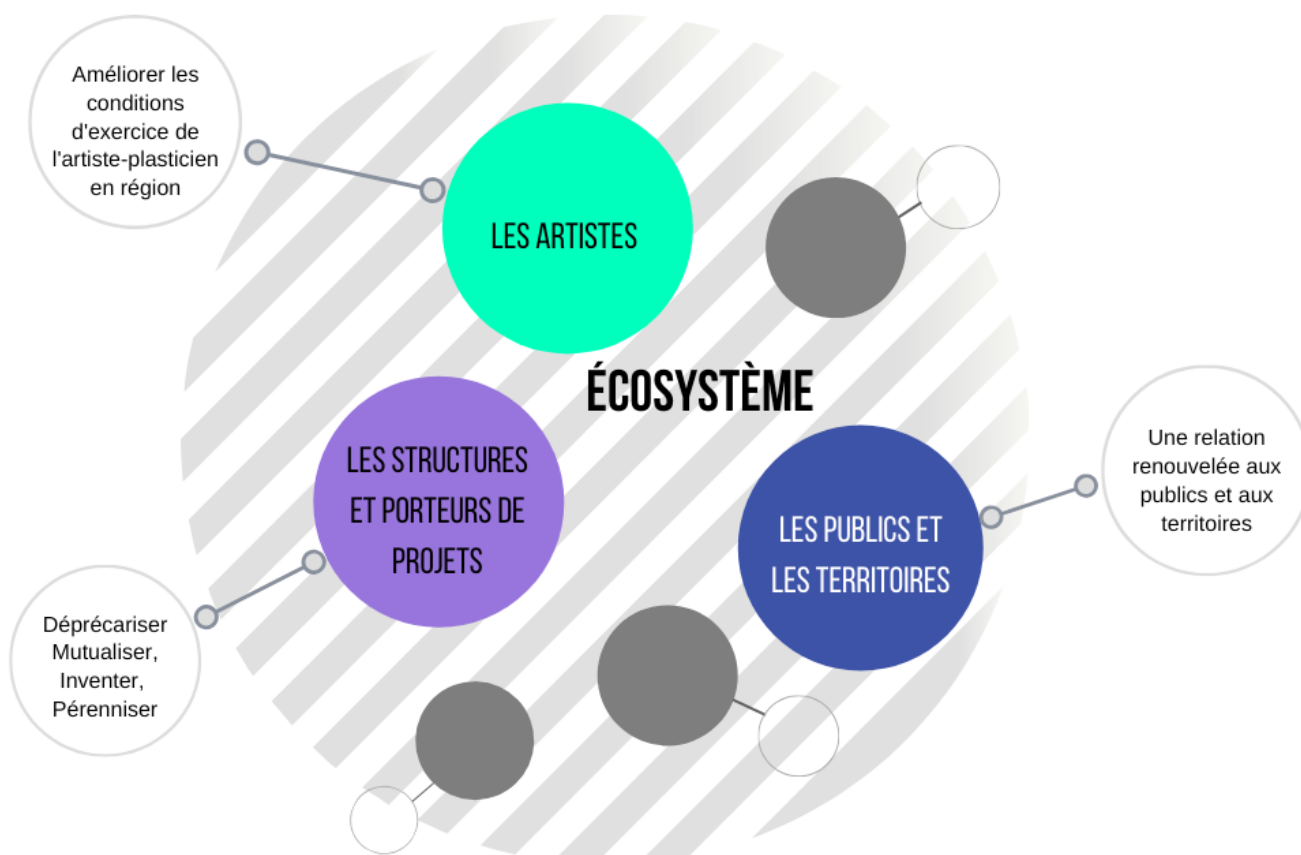
Dans le cadre de la concertation régionale du secteur
des arts visuels en Bretagne • SODAVI 2019/2020

● Préambule

↳ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région. Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

↳ Les 3 axes thématiques de la concertation



- L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticiens ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticiens en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

- Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

- Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le territoire.s ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).

↳ Les rencontres publiques #1

La 1ère session de rencontres publiques a été organisée les 17 juin à Lorient (56), 27 juin à Brest (29), 3 juillet à Rennes (35) et 9 juillet 2019 à Saint-Brieuc (22). Ces temps dédiés ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur. La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b. La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes. Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticiens ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés ci-après.

↳ Méthodologie : compte-rendus des ateliers

Les synthèses des ateliers thématiques sont construites en 3 temps :
Le propos général et les enjeux identifiés ; les constats et les questions ; les propositions et idées. Ces documents ont pour vocation de présenter de manière synthétique les éléments partagés lors des ateliers, par groupe et lieu de rencontre.

● Synthèse de l'atelier



↳ Où et quand ?

- FINISTÈRE · Passerelle Centre d'art contemporain, Brest · 27 juin 2019
- CÔTES D'ARMOR · École des beaux-arts, Saint-Brieuc · 9 juillet 2019
(thématique double avec → Quels outils et moyens pour développer l'activité des artistes ?)

↳ Modérateurs.trices

- Virginie Lardière · co-responsable · agence amac, Nantes
- Jean-Jacques Le Roux · directeur du PHAKT et président d'a.c.b · PHAKT Centre Culturel Colombier, a.c.b - art contemporain en Bretagne
- Danièle Yvergniaux · directrice générale · École européenne supérieure d'art de Bretagne

↳ À propos

Comment sommes-nous formé.e.s et accompagné.e.s dans notre projet professionnel ? Comment la formation professionnelle et continue est-elle intégrée et valorisée dans nos parcours ? Tant du côté des artistes que des professionnels du secteur, la question de la formation reste primordiale à la structuration de nos activités et à l'évolution de nos métiers. Cet atelier vise à décrypter l'offre actuelle et à soumettre des pistes de développement plus efficaces, en faveur de la formation pour tous les acteurs.

↳ Enjeux/objectifs identifiés

- Développer ses compétences tout au long de son parcours professionnel ;
- Favoriser une meilleure connaissance et appropriation des droits à la formation ;
- Rendre visible l'offre de formation existante ;
- Développer et structurer cette offre de formation ;
- Développer l'articulation entre formation initiale et formation continue

↳ Constats & questions

○ BREST / 27 JUIN 2019

- La lisibilité et l'accès à l'information sur l'offre et les droits à la formation dans le secteur des arts visuels restent complexes ;
- L'offre existante est peu mobilisée et on observe qu'il y a peu d'inscrits dans les formations proposées : cela rejoint la méconnaissance de l'offre associé à une complexité administrative > besoin de redéfinir l'offre et d'améliorer la diffusion de l'information (→ exemple : formations proposées au sein des écoles supérieures d'art comme à l'EESAB) ;
- On note un besoin d'accompagnement individuel ;
- On note la complexité pour les structures à devenir organisme de formation ;
- Le coût financier est généralement important pour les artistes : double effort de temps et d'argent ;
- Formation initiale : On observe un manque dans les unités pédagogiques sur l'environnement professionnel du métier d'artiste-plasticien (→ exemple : prendre modèle sur le secteur des arts vivants où ce paramètre est intégré au cursus de la formation initiale ?)

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Difficultés pour accéder à l'information et manque de visibilité de l'offre de formation professionnelle existante ;
- Les formations sont parfois peu adaptées à la situation des artistes et/ou le vocabulaire utilisé est difficile à décrypter ;
- Nécessité de faire remonter les attentes et besoins des artistes en terme de formation ;
- Manque de formations gratuites sur des thèmes précis et/ou des aspects techniques > conception de dossiers de 1% artistique, améliorer sa communication (réseaux sociaux), comment créer son portfolio, etc. ;
- Manque de connaissance du secteur et du statut des artistes de la part des organismes comme Pôle Emploi

↳ Idées & propositions

○ BREST / 27 JUIN 2019

- Rendre visible les droits à la formation pour tous (dispositif de droit commun) ;
- Définir un lieu-ressource en région Bretagne pour centraliser l'information avec des partenaires syndicaux et être relais sur le territoire (mission pouvant être portée par a.c.b) ;
- Élargir les missions et le périmètre d'a.c.b en faveur de la formation professionnelle pour que davantage d'acteurs culturels et d'artistes soient concerné.e.s ;
- Élargir le périmètre de Chrysalide, coopérative d'activité et d'emploi (29) ;
- Créer un guichet unique sur l'offre de formations en Bretagne (→ exemple : [Films en Bretagne pour le secteur cinématographique](#)) ;
- Pour les étudiants diplômés : création d'un bureau ouvert d'informations (→ exemple : [bureau de conseils de l'école d'art de Strasbourg](#)) ;
- Pour la formation initiale : imaginer un temps dédié et/ou un accompagnement personnalisé pour les étudiants et jeunes diplômés avec d'anciens étudiants, des professionnels (mission pouvant être portée par l'EESAB) (→ exemple : [rencontres entre étudiants de l'école des Beaux-Arts de Nantes-Saint-Nazaire et professionnels, organisées par le Pôle Arts Visuels des Pays de la Loire](#)) ;

↳ Objectifs : clarifier, centraliser et rendre visible l'offre et les conditions de formation professionnelle (formation toute au long de la vie)

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Pourquoi ne pas avoir des droits à la formation dès lors que l'on cotise à la Maison des Artistes ? ;
- Coordonner un programme de formations sur l'année en région (créer des passerelles avec les écoles d'art pour la mise en place de formations ?) ;
- Proposer des formations gratuites (modules courts/sessions locales) sur des thèmes précis et/ou techniques : outils de communication, informatique, répondre aux appels d'offres et appels à projet, identifier

les réseaux professionnels...(trouver un modèle économique pour proposer cette gratuité ou proposer des alternatives) ;

- Pour la formation initiale (enjeu national) : intégrer davantage de modules sur l'environnement professionnel des artistes et sur le statut d'indépendant

↳ Participant.e.s

○ BREST / 27 JUIN 2019

- Guillaume Castel · artiste
- Véronique Charlot · directrice régionale adjointe · Drac Bretagne
- Anna Déaux · chargée de mission PREAC et communication · a.c.b - art contemporain en Bretagne
- Anne Holzer · chargée de mission Culture et Emploi-formation · Région Bretagne
- Bénédicte Hubert Darbois · artiste
- Emilie Kermanac'h · chargée d'accompagnement en formation professionnelle · Chrysalide (29)
- Sterenn Lanco · artiste
- Guillaume Lanneau · artiste · Syndicat national des artistes plasticiens CGT
- Maxime Le Gall · étudiant, stagiaire au Moyens du Bord · Les Moyens du Bord, Morlaix (29)
- Hervé Le Nost · artiste et enseignant en école d'art · École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) - site de Quimper (29)
- Elodie Loos · chargée d'accompagnement en formation professionnelle et de projets · Chrysalide (29)
- Josée Theillier · artiste
- Danièle Yvergniaux · directrice générale · École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB)

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Yvan Besnard · dessinateur, peintre
- Emilie Caruhel · artiste
- Philippe Erard · photographe
- Jean-François Frelin · photographe
- Arnaud Gautron · peintre
- Charlotte Hogg · dessinatrice, peintre
- Fabienne Houzé-Ricard · artiste-peintre
- Virginie Lardière · co-responsable · Agence amac, Nantes (44)
- Jean-Jacques Le Roux · directeur du PHAKT et Président d'a.c.b · PHAKT
Centre Culturel Colombier, Rennes (35) ; a.c.b - art contemporain en
Bretagne
- Olivier Lerch · conseiller arts plastiques · DRAC Bretagne
- Martine Mathieu · peintre, graveur
- Emmanuel Pajot · artiste-peintre
- Emmanuelle Priat · artiste
- Axelle Safran · sculptrice
- Carlos Sa Pereira · accompagnement des artistes allocataires du RSA ·
Service culturel du Conseil Départemental des Côtes d'Armor (22)

● Contact

a.c.b - art contemporain en Bretagne

5, place des Colombes - 35000 RENNES

M - contact@artcontemporainbretagne.org

T - +33 (0)7 88 46 72 66

Lien vers le calendrier de la concertation :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte

Lien vers l'espace de contribution :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques

Un grand merci à la Mairie de Lorient, à la Galerie du Faouëdic, à la Galerie Le Lieu, à Passerelle Centre d'art contemporain, au Frac Bretagne et à l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc pour leur accueil.

-

a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Atelier

● Comment favoriser la coproduction et la circulation des œuvres sur le.s territoire.s ?

Synthèse des ateliers thématiques
issus des rencontres publiques #1 • juin/juillet 2019

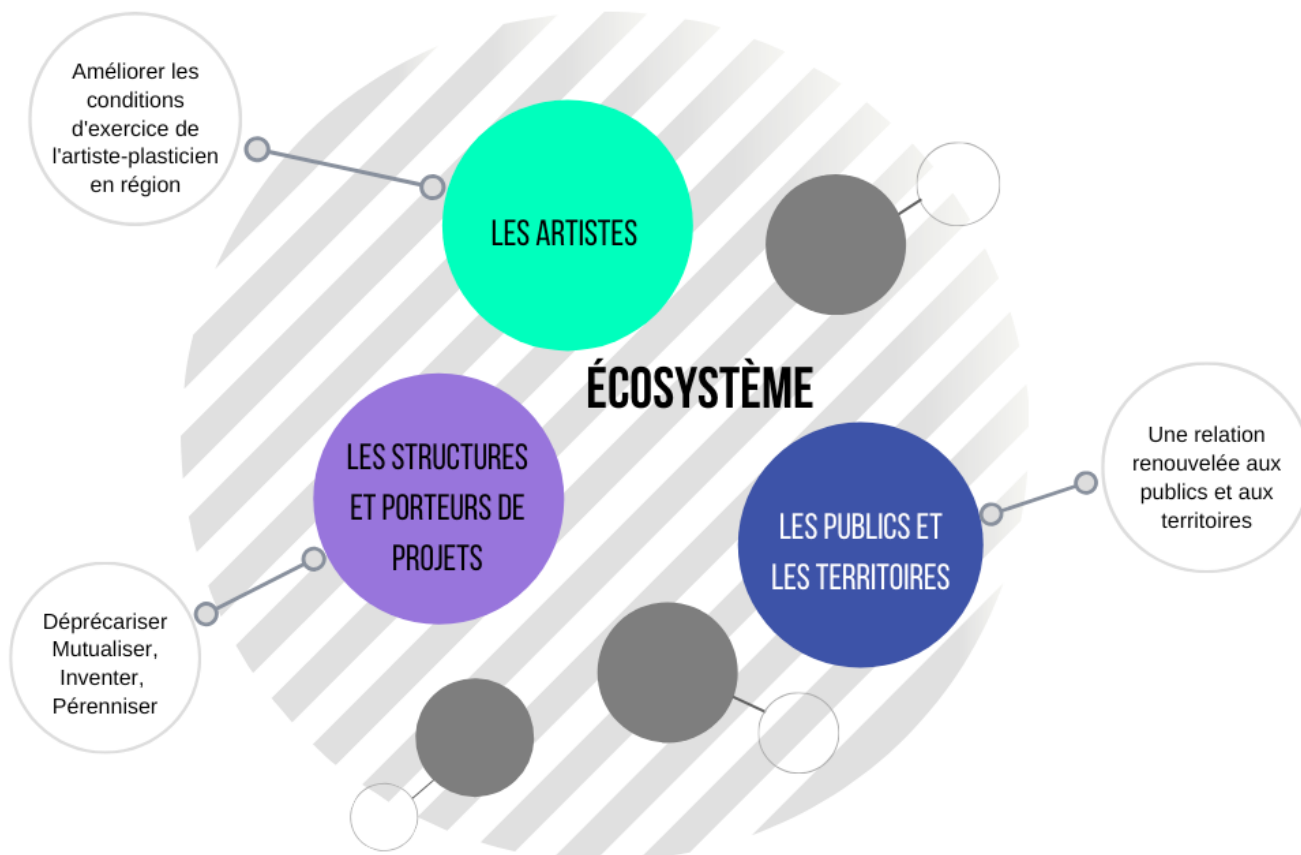
Dans le cadre de la concertation régionale du secteur
des arts visuels en Bretagne • SODAVI 2019/2020

● Préambule

↳ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région. Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

↳ Les 3 axes thématiques de la concertation



- L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticiens ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticiens en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

- Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

- Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le.s territoire.s ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).

↳ Les rencontres publiques #1

La 1ère session de rencontres publiques a été organisée les 17 juin à Lorient (56), 27 juin à Brest (29), 3 juillet à Rennes (35) et 9 juillet 2019 à Saint-Brieuc (22). Ces temps dédiés ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur. La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b. La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes. Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticiens ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés ci-après.

↳ Méthodologie : compte-rendus des ateliers

Les synthèses des ateliers thématiques sont construites en 3 temps :
Le propos général et les enjeux identifiés ; les constats et les questions ; les propositions et idées. Ces documents ont pour vocation de présenter de manière synthétique les éléments partagés lors des ateliers, par groupe et lieu de rencontre.

● Synthèse de l'atelier

AXE PUBLICS
ET TERRITOIRES

↳ Où et quand ?

- FINISTÈRE · Passerelle Centre d'art contemporain, Brest · 27 juin 2019
- CÔTES D'ARMOR · École des beaux-arts, Saint-Brieuc · 9 juillet 2019
(thématique double avec → **Quels outils pour faciliter la mobilité des artistes et acteurs culturels ?**)

↳ Modérateurs.trices

- Virginie Lardièrre · co-responsable · Agence amac, Nantes
- Alexandra Aylmer · secrétaire générale · a.c.b - art contemporain en Bretagne

↳ À propos

Comment travailler et s'organiser de manière plus collective ?

Comment établir une dynamique à l'échelle territoriale, en favorisant l'interconnaissance, les échanges et la co-réalisation de projets ? Ce groupe de travail vise à repenser les méthodologies employées sur le territoire, dans l'objectif de faire réseau. Il s'agit en effet d'imaginer notre secteur comme un ensemble d'organisations reliées entre elles, capables de co-construire l'écosystème et de partager des compétences ou actions.

↳ Enjeux/objectifs identifiés

- Décloisonner et mieux représenter l'ensemble des acteurs du secteur sur le territoire ;
- Mieux identifier les lieux et les services ;
- Favoriser la circulation et les rencontres ;
- Mutualiser les ressources et la production

↳ Constats & questions

○ BREST / 27 JUIN 2019

- Comment accompagner le croisement des savoirs-faire et des réseaux ? ;
- Cloisonnement : problème de représentation de la diversité des pratiques artistiques dans les lieux de diffusion ;
- Manque de connaissance entre acteurs, entre réseaux > chaque groupe évolue dans son microcosme et ne se croise pas forcément ;
- Il n'existe pas de recensement des lieux de production pour la région Bretagne ;
- Thématique qui soulève le problème économique du secteur (quels soutiens financiers ? Quels réseaux de mécènes ? Le public est-il susceptible d'être intéressé par la vente d'œuvres ?...)

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Il existe peu de moyens pour circuler (pour les artistes et pour les équipes) ;
- Manque de structuration dans le réseau professionnel : pas ou peu de rencontres, de mise en réseau entre acteurs d'un même secteur ;
- Déséquilibre territorial (cas des territoires isolés) ;
- Les dispositifs qui encouragent la coproduction ou les partenariats entre plusieurs acteurs proposent le plus souvent un accompagnement avec 2 partenaires au maximum : il manque des dispositifs où peuvent co-exister/co-habiter plusieurs acteurs/partenaires sur un même projet avec 3 ou 4 structures partenaires par ex. (→ exemple : « Territoires extra », projet piloté conjointement par Passerelle Centre d'art contemporain à Brest et La Criée Centre d'art contemporain à Rennes) ;
- Accès à la ressource qui reste inégalitaire selon sa position géographique

↳ Idées & propositions

○ BREST / 27 JUIN 2019

- Réaliser une cartographie des compétences à l'échelle de la région via une plateforme : envisager plus de rencontres et des "troc" de compétences (circulation des personnes plutôt que des oeuvres) ;
- Développer les parcours d'ateliers d'artistes (→ exemples : Journées européennes des Métiers d'art ; Les ateliers Portes Ouvertes de la Ville de Rennes) ;
- Créer un réseau de mécènes bretons avec la création d'une structure/ d'un fonds de dotation pour soutenir la production des artistes ou les projets culturels, et la création d'un poste mutualisé (→ exemples : réseau Mécène du sud - collectif d'entreprises pour le soutien à l'art ; parcours des collectionneurs, Pôle des Arts Visuels Pays de la Loire) ;
- Créer un groupement participatif de soutien à la création :
 - Mobilisation de citoyens adhérents à une association, avec la mise en place d'un système de défiscalisation qui permettrait de financer des projets de production ou de recherche ;
 - Système de co-financement ou co-production (→ exemples : GFA - Groupement Foncier Agricole ; modèle des fabriques citoyennes dans les villes) ;
- Élargir les missions des artothèques à la production et diversifier les actions > Créer un fonds à la production (soutien à une oeuvre en cours et pas seulement à une oeuvre "finie") (→ exemple de projet : l'artothèque scolaire de Quimper)

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Nécessité de se fédérer, de se syndiquer dans le secteur ;
- Repenser la mise en réseau de l'ensemble des acteurs du secteur :
 - Via des outils : site internet, newsletters, espace de ressources... ou des temps de rencontre (journées thématiques...) ;
 - En permettant à toutes personnes et/ou structures physiques ou morales de participer et d'être adhérent ;
 - a.c.b - art contemporain en Bretagne est cité pour être porteur de cette nouvelle mise en réseau ;

- Mettre en place des journées professionnelles avec des antennes départementales à plusieurs moments de l'année (ex. : visites d'ateliers d'artistes ; rencontres avec des artistes ou des commissaires sur chaque territoire...);
- Créer un dispositif de soutien à la production mutualisée, pour accompagner des artistes à plusieurs structures (→ exemple : [dispositif de production mutualisée dans le spectacle vivant en région Bretagne](#))
- Quels seraient les échelons territoriaux d'un tel dispositif ? ;
- Quelles seraient les conditions d'accueil pour les artistes dans ce cadre ? ;
- Idée de lier dans ce contexte des lieux de natures différentes ;
- Mutualiser les évènements et la communication ;
- Simplifier l'administration à la fois pour les structures et pour les artistes :
- Penser à un dossier commun (dossier qui pourrait être confié au 3CB - Conseil des Collectivités pour la Culture en région Bretagne)

↳ Participant.e.s

○ BREST / 27 JUIN 2019

- Thibault Bréban · chargé des publics · Passerelle Centre d'art contemporain, Brest (29)
- Elodie Carriou · artiste
- Anaïs Dunn · artiste
- Virginie Lardière · co-responsable · Agence amac, Nantes (44)
- Irragaëlle Monnier · chargée de développement et de projet · Réseau Documents D'Artistes
- Annette Saulière · artiste et intervenante

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Alexandra Aylmer · secrétaire générale · a.c.b - art contemporain en Bretagne
- Mathilde Guyon · chargée de développement · Les Ateliers du Plessix Madeuc (22)
- Marie Ollivier · responsable du Château du Guildo · Conseil départemental des Côtes d'Armor (22)
- Emilie Pedron · artiste et enseignante · Terre en jeu Paimpol/École des Beaux-Arts de Saint-Brieuc (22)
- Vincent Peres · chef du service arts et développement territorial · Région Bretagne

● Contact

a.c.b - art contemporain en Bretagne

5, place des Colombes - 35000 RENNES

M - contact@artcontemporainbretagne.org

T - +33 (0)7 88 46 72 66

Lien vers le calendrier de la concertation :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte

Lien vers l'espace de contribution :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques

Un grand merci à la Mairie de Lorient, à la Galerie du Faouëdic, à la Galerie Le Lieu, à Passerelle Centre d'art contemporain, au Frac Bretagne et à l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc pour leur accueil.

-

a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Atelier

● Comment réinventer la rencontre entre l'art et les populations ?

Synthèse des ateliers thématiques
issus des rencontres publiques #1 • juin/juillet 2019

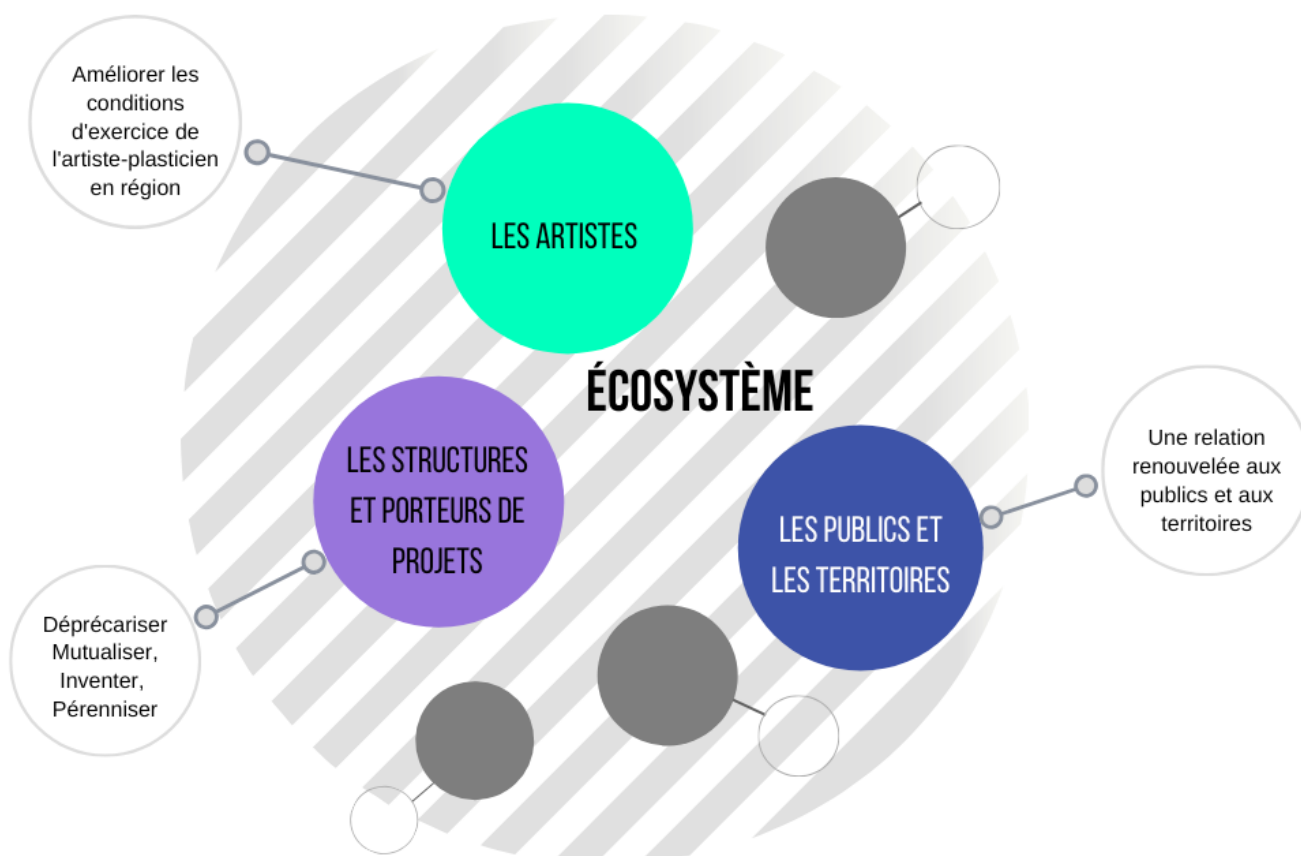
Dans le cadre de la concertation régionale du secteur
des arts visuels en Bretagne • SODAVI 2019/2020

● Préambule

↳ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région. Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

↳ Les 3 axes thématiques de la concertation



- L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticiciens ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticiciens en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

- Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

- Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le territoire ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux etc.).

↳ Les rencontres publiques #1

La 1ère session de rencontres publiques a été organisée les 17 juin à Lorient (56), 27 juin à Brest (29), 3 juillet à Rennes (35) et 9 juillet 2019 à Saint-Brieuc (22). Ces temps dédiés ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur. La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b. La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes. Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticiens ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés ci-après.

↳ Méthodologie : compte-rendus des ateliers

Les synthèses des ateliers thématiques sont construites en 3 temps :
Le propos général et les enjeux identifiés ; les constats et les questions ; les propositions et idées. Ces documents ont pour vocation de présenter de manière synthétique les éléments partagés lors des ateliers, par groupe et lieu de rencontre.

● Synthèse de l'atelier

AXE PUBLICS
ET TERRITOIRES

↳ Où et quand ?

- MORBIHAN · Galerie Le Lieu, Lorient · 17 juin 2019
- FINISTÈRE · Passerelle Centre d'art contemporain, Brest · 27 juin 2019
- CÔTES D'ARMOR · École des beaux-arts, Saint-Brieuc · 9 juillet 2019

↳ Modérateurs.trices

- Éric Bouttier · directeur artistique · L'imagerie, Lannion
- Anne-Marie Bressolier · chargée de mission arts plastiques · Ville de Lorient
- Maëlys Moreau · chargée de mission concertation régionale · art contemporain en Bretagne
- Aurélie Venot · chargée de communication · Documents D'Artistes Bretagne

↳ À propos

Comment recréer le lien et favoriser la rencontre entre les créateurs et les populations ? L'objectif de cet atelier est de débattre et de repenser collectivement les formes de la rencontre avec l'art : médiation culturelle, projets participatifs, discours sur l'art, accès aux événements... Comment réinventer les dispositifs et les modalités pour que ceux-ci répondent davantage aux attentes des publics ou non-publics et ouvrent à de nouvelles expérimentations ?

↳ Enjeux/objectifs identifiés

- Identifier les dispositifs existants liés à la médiation ou à la diffusion de l'art contemporain ;
- Identifier les publics et leurs intérêts ;
- Identifier les difficultés et les problématiques d'accès aux lieux d'art ;
- Imaginer de nouvelles approches et de nouveaux dispositifs plus adaptés aux publics et plus actuels ;
- Viser la pluridisciplinarité des actions et des lieux

↳ Constats & questions

○ LORIENT / 17 JUIN 2019

- **Participation** : comment appréhender le moment de la rencontre ?
La question de l'implication du public se pose > comment inclure la personne dans une démarche artistique qui ne soit pas uniquement descendante ? (viser l'investissement plutôt que la monstration) ;
- **Dispositifs** : beaucoup de dispositifs existent déjà comme les projets pédagogiques, les cours publics, les lieux d'exposition et la gratuité, les portes ouvertes d'ateliers d'artistes... Mais est-ce que ceux-ci ne profitent-ils pas seulement à un public déjà sensible et/ou informé aux questions artistiques ? ;
- **Collectivités** : les politiques publiques agissent pour l'intérêt général, elles accordent donc en ce sens une attention particulière aux projets de médiation culturelle, mais comment les sensibiliser davantage à nos actions ? ;
- **Soutien aux artistes par les institutions** : il s'agirait de viser une meilleure intégration et un meilleur accompagnement des artistes par les structures, dans des situations de transmission (projets avec les publics, ateliers, résidences en milieu scolaire..) ;
- **Territoires** : il persiste de grandes inégalités de moyens dédiés aux expositions et à la diffusion sur l'ensemble du territoire régional ;
- **Partenariats** : comment renouveler les partenariats entre les lieux dédiés à l'art et les lieux qui ne le sont pas ?

○ BREST / 27 JUIN 2019

- Problème du **langage** identifié dans le milieu de l'art : les participants évoquent le besoin d'adapter le langage vers plus de simplicité ou de concision, le langage spécifique à l'art contemporain peut être un frein ou une frontière entre l'art et les publics ;
- Problème de la **communication et de la diffusion de l'information** : on observe un dysfonctionnement à l'échelle territoriale, notamment sur l'identification des artistes en région ;
- **L'éducation artistique et culturelle (EAC)** : il existe de plus en plus d'actions EAC sur les territoires, mais on observe néanmoins un paradoxe : on constate notamment la quasi disparition des arts visuels

parmi les matières enseignées dans l'Éducation Nationale ;

- Les médias : comment apprendre à regarder et à sélectionner des programmes ? Il n'y a pas assez de sujets sur les artistes dans les médias en règle générale ;
- Les lieux pluridisciplinaires : quelle image des lieux pour l'art à l'avenir ? Les centres d'art contemporain ou les structures publiques d'arts visuels semblent parfois trop centrés sur une discipline et pourraient s'ouvrir vers plus de pluridisciplinarité

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Rencontre : celle-ci passe dans un premier temps et avant tout par la médiation et la sensibilisation ;
- Question sociale : comment ré-adapter la rencontre avec l'art dans le monde d'aujourd'hui (hypermédiatisation, globalisation...) ? Comment regarde-t-on l'art ? Quelle est la fonction sociale de l'art ? On note l'importance du partage de valeurs communes, liées à un espace, à un territoire ou à des savoirs-faire pour remettre le lien social au coeur de cette rencontre ;
- Essoufflement permanent du lien aux publics : les participants notent la nécessité de reposer la question de la médiation culturelle, de semer la curiosité et partir de l'intérêt du public ;
- Mobilité, accessibilité et territoires : est-ce les populations qui vont à la rencontre de l'art ou l'inverse ? Comment décrocher les territoires ? (aménagement, transports...), comment répondre à la question de l'isolement géographique et des milieux ruraux délaissés ? ;
- Formes et espaces de monstration : les lieux d'art contemporain peuvent paraître dans certains cas sacralisés, il a donc une difficulté pour le public d'aller vers ces lieux. Les participants notent l'importance des autres espaces de monstration comme le hors-les-murs (espace public, chez l'habitant...);
- Coopération : les acteurs notent un besoin de faire davantage de croisements entre les disciplines ou entre les corps de métiers (créer des passerelles) ;
- Citoyenneté et gouvernance : il est nécessaire de permettre davantage l'implication du public dans les projets et la participation aux décisions ;
- Co-construction : on note un besoin de construire un projet artistique par des rencontres avec les publics, par exemple pendant les phases de

création (idée de créer plus de “temps-forts”) ;

- Innovation : on observe un besoin d'innovation récurrent dans les actions de médiation et les actions culturelles (comment changer nos pratiques ?)

↳ Idées & propositions

○ LORIENT / 17 JUIN 2019

- Exercice de la profession de l'artiste :
 - Mieux définir le rôle et la position des artistes dans les projets de transmission et/ou de médiation ;
 - Mise en place d'un dispositif de soutien pour les artistes en “situation de transmission” ;
 - Mieux accompagner les artistes dans les projets en lien avec les publics (via des formations par exemple) ;
 - Uniformiser ou harmoniser les pratiques dans les missions de résidence (ex. : mise en place d'une charte spécifique pour les résidences artistiques en milieu éducatif) ;
- Diffusion :
 - Créer un centre de ressources pour les arts visuels et communiquer dessus afin de mettre en avant toutes les structures, qu'elles soient pérennes ou éphémères, grandes ou petites (ex. d'outil en ligne : site web type Wikipédia) ;
 - Améliorer les outils de communication pour le secteur (annuaire d'artistes, programmations des lieux...) ;
 - Valoriser et continuer à développer les actions d'éducation artistique et culturelle ;
 - Mieux identifier et donner de la visibilité à des lieux non institutionnels, créer des passerelles, se mettre en réseau et élargir nos actions à d'autres champs disciplinaires ou d'autres secteurs (ex. : monde de l'entreprise) ;
- Pratiques artistiques amateurs :
 - Développer l'offre de cours publics et irriguer les territoires ;
 - Valoriser toutes les pratiques artistiques ;
 - Sensibiliser le public au monde professionnel avec des modules spécifiques (→ exemple : statut de l'artiste-plasticien intervenant) ;

— Reconnaissance d'une structure référente pour les pratiques artistiques amateurs ;

- Formations des Collectivités sur les questions de médiation et de pratiques artistiques pour favoriser l'intérêt et une meilleure connaissance du secteur et de ses enjeux

○ BREST / 27 JUIN 2019

- Du côté des professionnels : repenser le langage employé pour une meilleure compréhension et visibilité de nos actions ;
- Établir une stratégie de communication plus efficiente et transparente entre les professionnels, les politiques, les artistes, les publics (ex. : créer des répertoires ou des plateformes d'informations) ;
- Remettre la pratique artistique au coeur des matières enseignées à l'école (Éducation Nationale) ;
- Mettre en avant la question artistique sur tous les supports médiatiques (télévision, radio, internet...) ;
- Développer les lieux pluridisciplinaires : mixer les pratiques et les structures dans un même lieu : associations, entreprises, loisirs, arts, sports... (→ exemples : [La Friche de la Belle de Mai à Marseille](#), [le Lieu Unique à Nantes...](#))

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Retrouver l'intérêt du public et lui faire confiance ;
- Désacraliser : il y a un besoin de réinventer, d'inverser ou de réinterroger les rôles de chacun (artiste, public, institution) et les modalités de gouvernance (ex. : l'artiste comme médiateur, le public comme programmateur etc.) ;
- Décloisonner : il y a besoin d'aller vers l'extérieur en établissant des liens avec d'autres champs disciplinaires et d'autres types de structures, afin de croiser les publics et les approches, favoriser l'interconnaissance, diversifier les partenaires (ex. : complémentarités entre patrimoine et tourisme) ;
- Volonté de développer des actions collectives de collaboration entre les structures, de créer ensemble, d'imaginer un événement fédérateur avec toutes les structures du territoire (→ exemples : [La Nuit Blanche à Paris](#), [le week-end de l'art contemporain coordonné par a.c.b...](#))

↳ Participant.e.s

○ LORIENT / 17 JUIN 2019

- Anne-Marie Bressolier · chargée de mission Arts plastiques · Ville de Lorient (56)
- Olivier Lerch · conseiller Arts Plastiques · DRAC Bretagne
- Thierry Lesaec · artiste · Lanester (56)
- Karim Ould · artiste · Rennes (35)
- Fabienne Rebière · chargée de mission arts visuels · CD29
- Francis Rollet · artiste · Riantec (56)

○ BREST / 27 JUIN 2019

- Clotilde Berthemet · déléguée à l'international/Brittany Connexion · Morlaix Communauté (29)
- Paul Bloas · artiste
- Jean-François Chaussepied · artiste
- Guillaume Duval · artiste
- Myriam Martinez · artiste
- Liliane Rode · régisseuse indépendante
- Roger Rode · artiste
- Gérard Rouxel · artiste
- Gislaine Trividic · artiste
- Aurélie Venot · chargée d'édition web et communication · Documents d'artistes en Bretagne

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Noemy Adrian · photographe · Coef 180 Saint-Malo (35)
- Eric Bouttier · directeur artistique · L'imagerie, Lannion (22)
- François Cornic · responsable service action culturelle · Ville de Lannion (22)

- Barbara Daeffler · responsable programmation · La Briqueterie, Langueux (22)
- Mikaël Faujour · journaliste et critique d'art indépendant
- Maiwenn Furic · directrice de la Culture et du Sport · Lannion Trégor Communauté (22)
- Séverine Gouret · enseignante en éducation socioculturelle
- Cynthia Guyot · coordinatrice et médiatrice · Association La Fourmi-e, Rostrenen (22)
- Yannick Héléard · assistant d'enseignement artistique, enseignant en art · École municipale de dessin et de peinture de Lannion (22)
- Hélène Laforge · artiste
- Virginie Loro · médiatrice · Centre culturel le CAP Pléris (22)
- Bernard Molins · artiste-enseignant
- Maëlys Moreau · chargée de mission concertation régionale · art contemporain en Bretagne
- Marie Nicolini · stagiaire · Coef 180 Saint-Malo (35)
- Caroline Quéguiner · artiste-enseignante
- Solange Reboul · co-directrice · Centre d'art GwinZegal (22)
- Yohann Rochereau · artiste-enseignant

● Contact

a.c.b - art contemporain en Bretagne

5, place des Colombes - 35000 RENNES

M - contact@artcontemporainbretagne.org

T - +33 (0)7 88 46 72 66

Lien vers le calendrier de la concertation :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte

Lien vers l'espace de contribution :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques

Un grand merci à la Mairie de Lorient, à la Galerie du Faouëdic, à la Galerie Le Lieu, à Passerelle Centre d'art contemporain, au Frac Bretagne et à l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc pour leur accueil.

-

a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Atelier

● Développer les ressources propres des structures

Synthèse des ateliers thématiques
issus des rencontres publiques #1 ● juin/juillet 2019

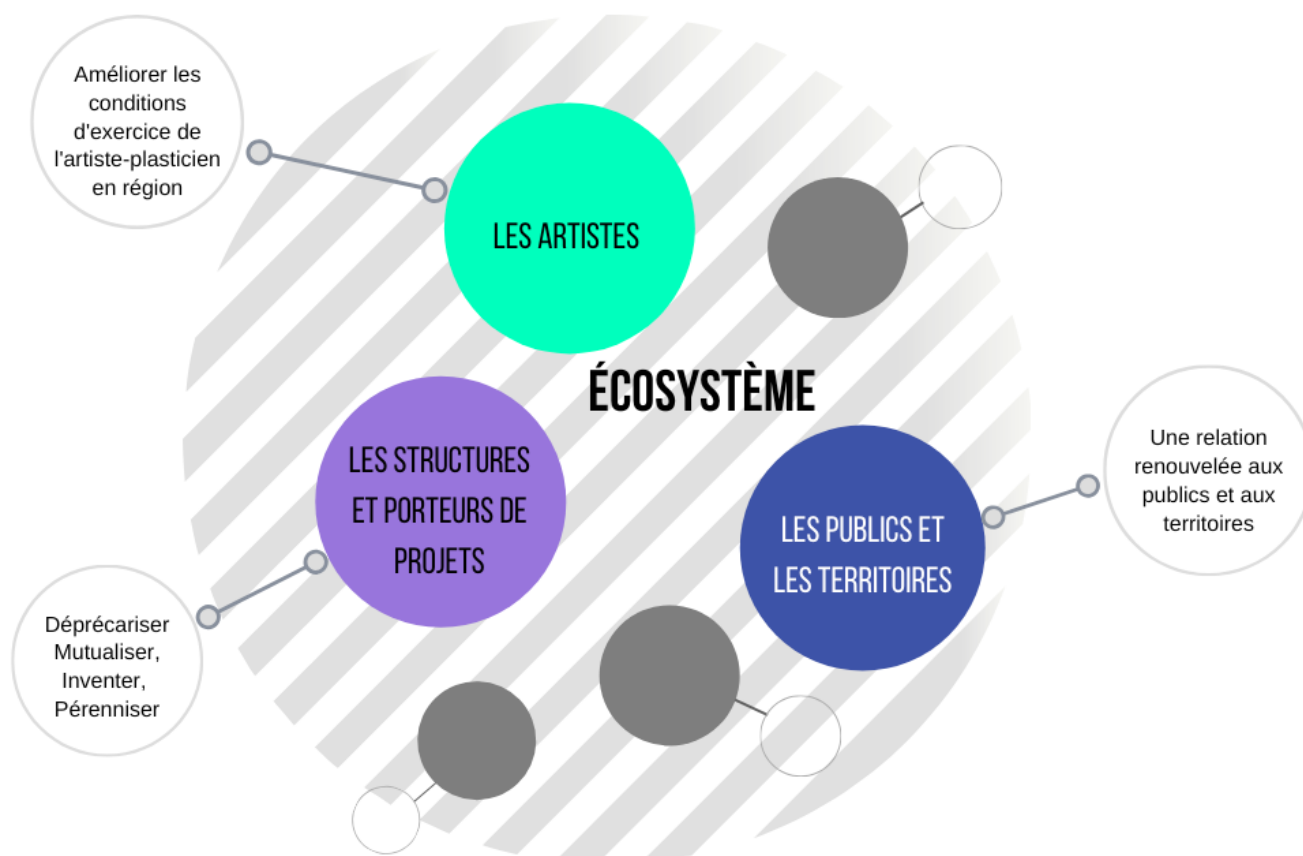
Dans le cadre de la concertation régionale du secteur
des arts visuels en Bretagne ● SODAVI 2019/2020

● Préambule

↳ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région. Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

↳ Les 3 axes thématiques de la concertation



- L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticien·s ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticien·s en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

- Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

- Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le territoire ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).

↳ Les rencontres publiques #1

La 1^{ère} session de rencontres publiques a été organisée les 17 juin à Lorient (56), 27 juin à Brest (29), 3 juillet à Rennes (35) et 9 juillet 2019 à Saint-Brieuc (22). Ces temps dédiés ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur. La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b. La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes. Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticiens ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés ci-après.

↳ Méthodologie : compte-rendus des ateliers

Les synthèses des ateliers thématiques sont construites en 3 temps :
Le propos général et les enjeux identifiés ; les constats et les questions ; les propositions et idées. Ces documents ont pour vocation de présenter de manière synthétique les éléments partagés lors des ateliers, par groupe et lieu de rencontre.

● Synthèse de l'atelier



↳ Où et quand ?

- CÔTES D'ARMOR · École des beaux-arts, Saint-Brieuc · 9 juillet 2019

↳ Modérateurs.trices

- Claire Letournel · coordinatrice · Villa Rohannec'h, Saint-Brieuc

↳ À propos

Comment trouver un modèle économique viable et durable pour notre secteur ? Quelle place pour innover et entreprendre dans les organisations ? Quelles instances pour accompagner les acteurs sur le développement des ressources propres ? L'objectif de cet atelier est de penser collectivement de nouvelles formes d'économie, de ressources et de fonctionnement pour libérer les lieux des contraintes actuelles et viser à plus d'autonomie et de mutualisation.

↳ Enjeux/objectifs identifiés

- Trouver des ressources propres en complément d'autres ressources (publiques...) pour continuer à proposer une grande diversité d'actions ;
- Trouver un modèle économique adapté à nos activités ;
- Tendre vers plus d'autonomie ;
- Mutualiser les moyens et l'emploi

↳ Constats & questions

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Question de gratuité quasi systématique du secteur : les lieux sont le plus souvent en entrée libre > quel modèle économique futur peut-on proposer ? ;
- Besoin d'identifier les ressources dans toutes ses définitions : financières, ressources humaines, régie et technique, compétences > diagnostic nécessaire ;
- Les charges sont en constante augmentation sur les différentes actions et on observe un manque de temps dans les structures pour tout entreprendre ;
- Les partenaires privés ne se sentent pas toujours compétents pour intervenir dans un projet > il manque des temps de rencontre entre les partenaires pour créer des synergies, des envies, de la confiance, du lien et de meilleures conditions de travail ;
- Place des arts visuels dans les politiques publiques et dans le débat qui restent minoritaires > cela a ensuite un impact sur le fonctionnement des structures et la pérennisation de l'action

↳ Idées & propositions

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Identifier les besoins de mutualisation pour favoriser la mise en commun des moyens entre structures (compétences et ressources humaines, régie et technique) > débattre de la méthode à adopter en lien avec a.c.b ;
- Chemins croisés : proposer des rendez-vous/événements entre les structures et les entreprises/entrepreneurs ;
- Nécessité d'une valorisation politique et de la création d'un contrat de filière du secteur des arts visuels ;
- Créer un consensus et réunir toutes les parties prenantes pour porter un message collectif suite aux études réalisées > rôle de l'instance du 3CB - Conseil des collectivités pour la culture en Bretagne

↳ Participant.e.s

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Lydie Chamaret · artiste
- Erwan Le Bourdonnec · artiste, enseignant, commissaire d'exposition et Président d'association · ADER - La Tannerie / Art Design Espace Roudour, Bégard (22)
- Indra Leroux · stagiaire · Conseil Départemental des Côtes d'Armor (22)
- Claire Letournel · coordinatrice · Villa Rohannec'h, Saint-Brieuc (22)
- Arnaud Vigneron · chef du service Culture · Conseil Départemental des Côtes d'Armor (22)

● Contact

a.c.b - art contemporain en Bretagne

5, place des Colombes - 35000 RENNES

M - contact@artcontemporainbretagne.org

T - +33 (0)7 88 46 72 66

Lien vers le calendrier de la concertation :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte

Lien vers l'espace de contribution :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques

Un grand merci à la Mairie de Lorient, à la Galerie du Faouëdic, à la Galerie Le Lieu, à Passerelle Centre d'art contemporain, au Frac Bretagne et à l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc pour leur accueil.

-

a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Atelier

● Quels moyens pour la création en région ?

Synthèse des ateliers thématiques
issus des rencontres publiques #1 ● juin/juillet 2019

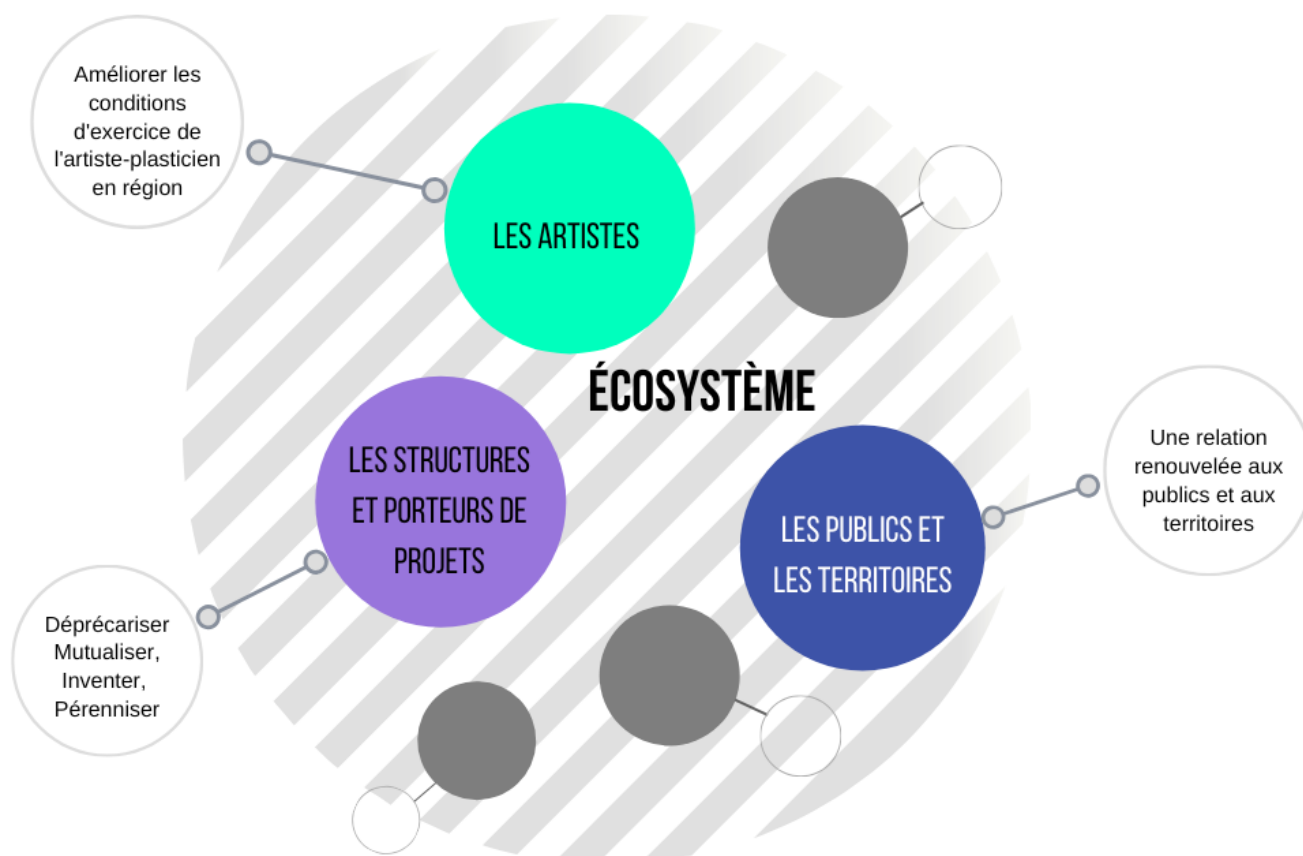
Dans le cadre de la concertation régionale du secteur
des arts visuels en Bretagne ● SODAVI 2019/2020

● Préambule

↳ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région. Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

↳ Les 3 axes thématiques de la concertation



- L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticiens ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticiens en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

- Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

- Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le territoire ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).

↳ Les rencontres publiques #1

La 1^{ère} session de rencontres publiques a été organisée les 17 juin à Lorient (56), 27 juin à Brest (29), 3 juillet à Rennes (35) et 9 juillet 2019 à Saint-Brieuc (22). Ces temps dédiés ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur. La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b. La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes. Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticiens ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés ci-après.

↳ Méthodologie : compte-rendus des ateliers

Les synthèses des ateliers thématiques sont construites en 3 temps :
Le propos général et les enjeux identifiés ; les constats et les questions ; les propositions et idées. Ces documents ont pour vocation de présenter de manière synthétique les éléments partagés lors des ateliers, par groupe et lieu de rencontre.

● Synthèse de l'atelier

AXES ARTISTES
ET PUBLICS ET
TERRITOIRES

↳ Où et quand ?

- MORBIHAN · Galerie Le Lieu, Lorient · 17 juin 2019

↳ Modérateurs.trices

- Jean-Jacques Le Roux · directeur du PHAKT et Président d'a.c.b · PHAKT Centre Culturel Colombier, Rennes ; a.c.b - art contemporain en Bretagne

↳ À propos

Comment valoriser et rendre visible nos actions sur le territoire ? Comment structurer le secteur et se fédérer ? Quelles idées pour un contrat de filière en région Bretagne ? Comment décloisonner les pratiques, mieux accompagner les artistes et ré-organiser les missions ? Comment innover et répondre aux besoins de la société ? Cet atelier vise à identifier les besoins pour le développement du secteur des arts visuels, et imaginer le réseau professionnel de demain.

↳ Enjeux/objectifs identifiés

- Favoriser une meilleure connaissance des acteurs et des lieux du secteur ;
- Développer et organiser des actions d'accompagnement professionnel ;
- Créer des espaces de rencontre et de ressources partagées ;
- Poser les bases juridiques et administratives de la filière

↳ Constats & questions

○ LORIENT / 17 JUIN 2019

- Problème de l'isolement et de la solitude de l'artiste > il y a peu d'interconnaissance entre les artistes eux-mêmes, entre les artistes les professionnel.le.s ;
- On note un manque de visibilité de l'écosystème (lieux, ateliers, dispositifs...)

- Les modalités d'adhésion à a.c.b - art contemporain en Bretagne sont vues comme trop restrictifs : quelle adhésion possible pour les personnes physiques, pour certaines typologies de lieux, etc. ? ;
- Problème d'accompagnement et d'aide dans le parcours de l'artiste (les activités sont trop chronophages) ;
- Méconnaissance du droit, de l'administration et du juridique tant du côté des professionnel.le.s de la culture que des artistes

↳ Idées & propositions

○ LORIENT / 17 JUIN 2019

- Centraliser les ressources physiques et virtuelles :
 - Créer une plateforme web coopérative (avec différents types de catégories : rémunération, forum, lieux...)
 - Créer un annuaire mutualisé des artistes et de tous les lieux pour plus de visibilité (et non pas seulement les lieux adhérents d'a.c.b) ;
 - Créer un centre de ressources ;
- Créer un contrat de filière (→ exemple : [contrat de filière pour les arts visuels en région Nouvelle Aquitaine](#)) :
 - Être plus soudé.e.s : se fédérer entre acteurs pour défendre des causes communes (ex. : consolidation du secteur, rémunérations, etc.) ;
 - Mieux structurer et identifier la formation professionnelle > inscrire une structure comme organisme de formation (nécessité d'accéder à des formations juridiques et administratives...)
 - Créer une documentation officielle sur la rémunération artistique : charte, barème, proposition d'un smic artistique, etc. ;
- Développer des typologies de lieux différentes : décloisonner les projets artistiques dans des lieux innovants et pluridisciplinaires

↳ Participant.e.s

○ LORIENT / 17 JUIN 2019

- Julie Aybes · artiste et co-responsable de galerie associative · Galerie Méandres, Huelgoat (29)
- Juliette Godier · chargée de mission · Direction de la Culture, région Bretagne
- Jean-Jacques Le Roux · directeur du PHAKT et Président d'a.c.b · PHAKT Centre Culturel Colombier, Rennes (35) ; a.c.b - art contemporain en Bretagne
- Michel Le Sage · artiste
- Emmanuel Madec · artiste
- Patrick Penvern · artiste
- Viviane Rabaud · artiste-auteur
- Melissa Rosingana · artiste
- Daniel Tostivint · artiste
- Chantal Vié · artiste

● Contact

a.c.b - art contemporain en Bretagne

5, place des Colombes - 35000 RENNES

M - contact@artcontemporainbretagne.org

T - +33 (0)7 88 46 72 66

Lien vers le calendrier de la concertation :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte

Lien vers l'espace de contribution :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques

Un grand merci à la Mairie de Lorient, à la Galerie du Faouëdic, à la Galerie Le Lieu, à Passerelle Centre d'art contemporain, au Frac Bretagne et à l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc pour leur accueil.

-

a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Atelier

● Quels moyens pour la recherche dans l'art contemporain ?

Synthèse des ateliers thématiques
issus des rencontres publiques #1 ● juin/juillet 2019

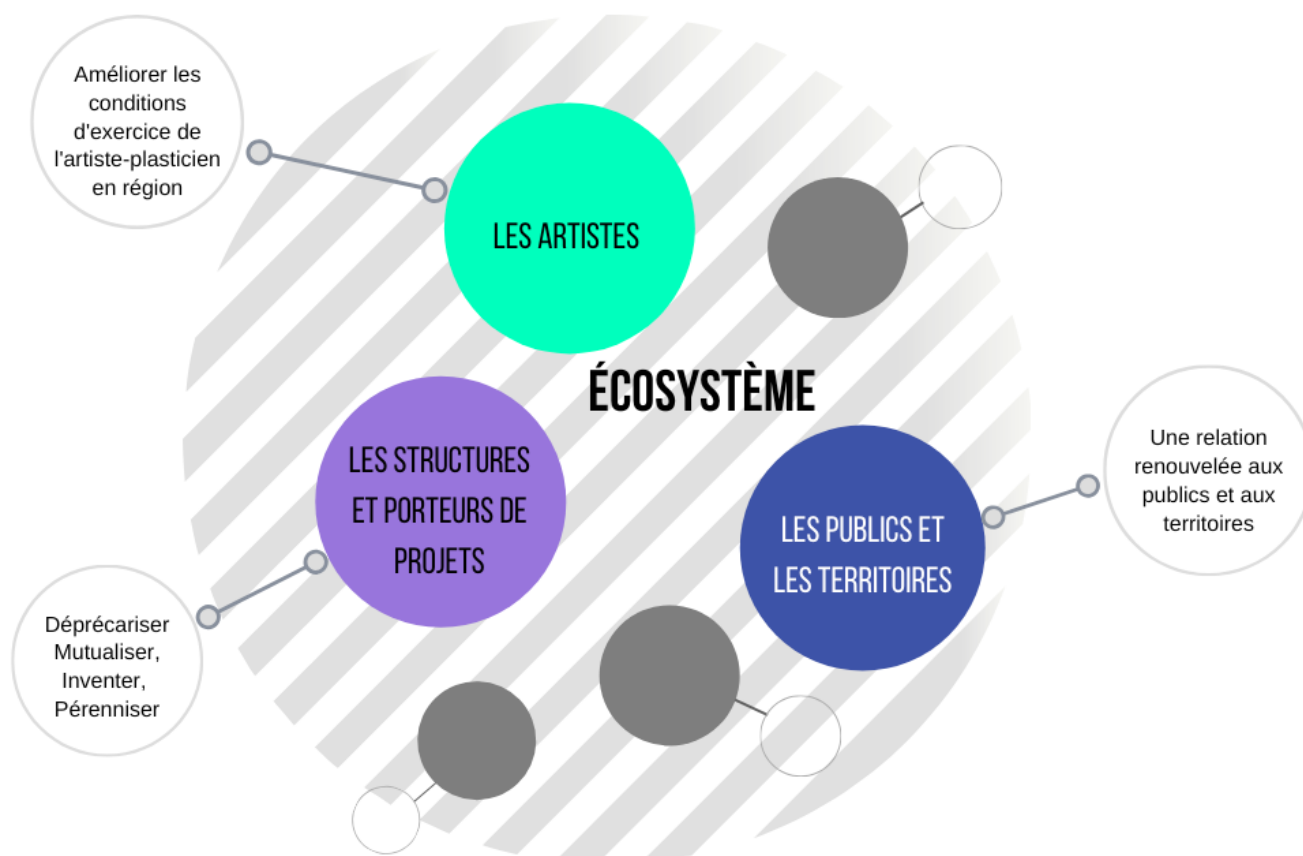
Dans le cadre de la concertation régionale du secteur
des arts visuels en Bretagne ● SODAVI 2019/2020

● Préambule

↳ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région. Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

↳ Les 3 axes thématiques de la concertation



- L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticiens ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticiens en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

- Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

- Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le territoire ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).

↳ Les rencontres publiques #1

La 1^{ère} session de rencontres publiques a été organisée les 17 juin à Lorient (56), 27 juin à Brest (29), 3 juillet à Rennes (35) et 9 juillet 2019 à Saint-Brieuc (22). Ces temps dédiés ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur. La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b. La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes. Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticiens ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés ci-après.

↳ Méthodologie : compte-rendus des ateliers

Les synthèses des ateliers thématiques sont construites en 3 temps :
Le propos général et les enjeux identifiés ; les constats et les questions ; les propositions et idées. Ces documents ont pour vocation de présenter de manière synthétique les éléments partagés lors des ateliers, par groupe et lieu de rencontre.

● Synthèse de l'atelier

AXE ARTISTES

↳ Où et quand ?

- ILLE-ET-VILAINE · Frac Bretagne, Rennes · 3 juillet 2019
- CÔTES D'ARMOR · École des beaux-arts, Saint-Brieuc · 9 juillet 2019

↳ Modérateurs.trices

- Anne Langlois · directrice et commissaire d'exposition · 40mcube, Rennes
- Béatrice Méline · directrice · École des beaux-arts/galerie Raymond Hains, Saint-Brieuc

↳ À propos

Quelle place pour la recherche dans les organisations ou les projets d'art contemporain ? Quel accompagnement pour la recherche dans et en dehors de la formation initiale ? Quelle valorisation/monstration de la recherche auprès du public et des professionnels ? L'objectif de cet atelier est de mieux définir les enjeux de la recherche et du statut d'artiste-chercheur dans l'écosystème aujourd'hui, et de proposer des pistes de développement pour dynamiser, professionnaliser et rendre visible les dispositifs dédiés.

↳ Enjeux/objectifs identifiés

- Revaloriser le temps de la recherche et le statut de l'artiste-chercheur ;
- Développer la professionnalisation de la recherche en arts visuels et les financements dédiés ;
- Mieux collaborer et échanger entre acteurs de la recherche ;
- Communiquer et diffuser les travaux auprès des professionnels et des publics

↳ Constats & questions

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- 2 groupes ont été identifiés parmi les acteurs de la recherche en art contemporain :
 - Ceux dont le mode de travail s'apparente à celui d'un chercheur universitaire, en laboratoire (donc en collaboration avec d'autres professionnels) ;
 - Ceux dont les pratiques sont plus formelles mais dont le travail préalable constitue une recherche théorique et pratique. Les participants ont alors opté pour considérer que toute pratique artistique est une pratique de recherche ;
- Comment financer la recherche en arts visuels aujourd'hui ? ;
- De quoi vivent les artistes ? L'étape de la recherche nécessite aussi une rémunération (comme cela peut exister dans le domaine des arts vivants) ;
- Les résidences de création et/ou de recherche ont souvent des critères préalablement définis, avec des périmètres du champ de recherche déjà déterminés : cela entraîne un manque de liberté pour l'artiste ayant sa propre démarche et sa propre recherche ;
- Problème de la solitude de l'artiste dans les étapes de son travail : il n'y a pas assez d'espaces de rencontre et d'échange

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Question du statut du chercheur en art : artiste-chercheur, enseignant-chercheur... Cette question est notamment débattue au sein de l'ANdEA (Association nationale des écoles supérieures d'art) ;
- Est-ce que créer c'est déjà chercher ? La recherche est un espace d'apprentissage, une mise en dialogue entre plusieurs champs disciplinaires ;
- Difficultés à trouver un accompagnement spécifique pour la recherche et d'être « légitime », en dehors du parcours universitaire ;
- Peu de résidences dans le champ de l'art contemporain proposent un accompagnement sans obligation de restitution ;

- Peu de structures proposent un accompagnement technique ;
- Difficultés pour les acteurs à accéder aux temps de la recherche : séminaires, journées d'études...cela est couplé à la difficulté de se déplacer sur le territoire ou en dehors de la région ;
- Question de la visibilité des résultats qui, souvent, n'entre pas en adéquation avec la méthode de la recherche (quand on cherche, on ne sait pas ce que l'on va trouver)

↳ Idées & propositions

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Favoriser la création de résidences sans "contraintes" : la majorité des résidences d'arts visuels sont actuellement axées sur une production, une exposition, voire une orientation thématique liée à un contexte ;
- Favoriser et développer les bourses et résidences de recherche sans thématique pré-définie, sans limite d'âge et sans obligation de production ou d'exposition (ce système pourrait également intéresser les mécènes, qui trouveraient ici une opportunité de s'impliquer dans l'art contemporain via un soutien aux artistes) ;
- Automatiser la rémunération de l'artiste dans ses phases de recherche ou pendant les résidences (s'inspirer du système de l'intermittence ?) ;
- Permettre aux artistes-plasticiens d'accéder au statut d'intermittent du spectacle ;
- Créer des supports de diffusion pour exposer la recherche des artistes en Bretagne : revue ou plateforme en ligne pour publier des écrits d'artistes, des entretiens... (→ exemple : [plateforme éditoriale Switch & Paper](#)) ;
- Favoriser les rencontres et les échanges entre artistes, commissaires d'exposition, critiques d'art, chercheurs de différents domaines...en créant des groupes de réflexion ;
- Ouvrir un lieu de collaboration comme des espaces de partage et d'échange non liés à un événement ou une programmation (→ exemple : [modèles des co-working, pépinières, foyers...](#)) ;
- Rendre l'information sur la recherche plus visible et la valoriser : mission pouvant être portée par a.c.b pour un volet plus développé sur la recherche en art contemporain

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Nourrir sa recherche par l'entraide, la synergie et la mutualisation
> multiplier cette typologie de lieux pour favoriser la recherche et les rencontres (→ exemple : **Vivarium-atelier artistique mutualisé à Rennes**) ;
- Créer des échanges/des passerelles entre différentes disciplines et favoriser des partenariats avec des structures étant hors-champs de l'art contemporain (ex. : résidence art et sciences) ;
- Développer la ressource de proximité pour favoriser la création d'un maillage culturel plus local avec la mise en place de lieux labellisés (→ exemple : **les cafés-culture dans le champ des musiques actuelles**) ;
- Mieux identifier les artistes via une carte "artiste en Bretagne" permettant un accès facilité aux bibliothèques des écoles d'art, aux lieux, aux ressources... ;
- Encourager et développer les moyens pour l'aide à l'édition > mettre en place des crédits d'aide à l'édition pour la recherche plastique (→ exemple : **les aides publiques à l'édition**) ;
- Accéder à des moyens techniques car la recherche c'est aussi la création ;
- Mutualiser la ressource : élargir les capacités des écoles d'art à accueillir des artistes-chercheurs par la mise à disposition d'ateliers, de matériels et d'un accompagnement technique afin de réduire les coûts financiers (via un système d'appel à projet par exemple) ;
- Prévoir la ressource humaine nécessaire à cette ouverture

↳ Participant.e.s

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Mathis Berchery · artiste, performer et membre du collectif UKLUKK
- Gwénaél des Garennes · artiste
- Pauline Hegaret · artiste plasticienne et membre du collectif Coef 180 · Coef 180, Saint-Malo (35)
- Anne Langlois · directrice et commissaire d'exposition · 40mcube, Rennes (35)
- Magda Mrowiec · artiste

- Alisson Schmitt · artiste, membre du collectif De Charme

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Corinne Beausoleil · artiste plasticienne
- Nagwa El-Desouki Lanchec · enseignante
- Marc Geneix · artiste
- Vincent-Victor Jouffe · artiste, membre du CAAP - Comité Pluridisciplinaire des Artistes-Auteurs et des Artistes-Autrices et du CA du centre d'art GwinZegal, Guingamp (22)
- Anne Le Mée · artiste
- Marie-Michèle Lucas · artiste
- Béatrice Méline · directrice · École des beaux-arts/galerie Raymond Hains, Saint-Brieuc (22)

● Contact

a.c.b - art contemporain en Bretagne

5, place des Colombes - 35000 RENNES

M - contact@artcontemporainbretagne.org

T - +33 (0)7 88 46 72 66

Lien vers le calendrier de la concertation :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte

Lien vers l'espace de contribution :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques

Un grand merci à la Mairie de Lorient, à la Galerie du Faouëdic, à la Galerie Le Lieu, à Passerelle Centre d'art contemporain, au Frac Bretagne et à l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc pour leur accueil.

-

a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Atelier

● Quels outils et moyens pour développer l'activité des artistes ?

Synthèse des ateliers thématiques
issus des rencontres publiques #1 ● juin/juillet 2019

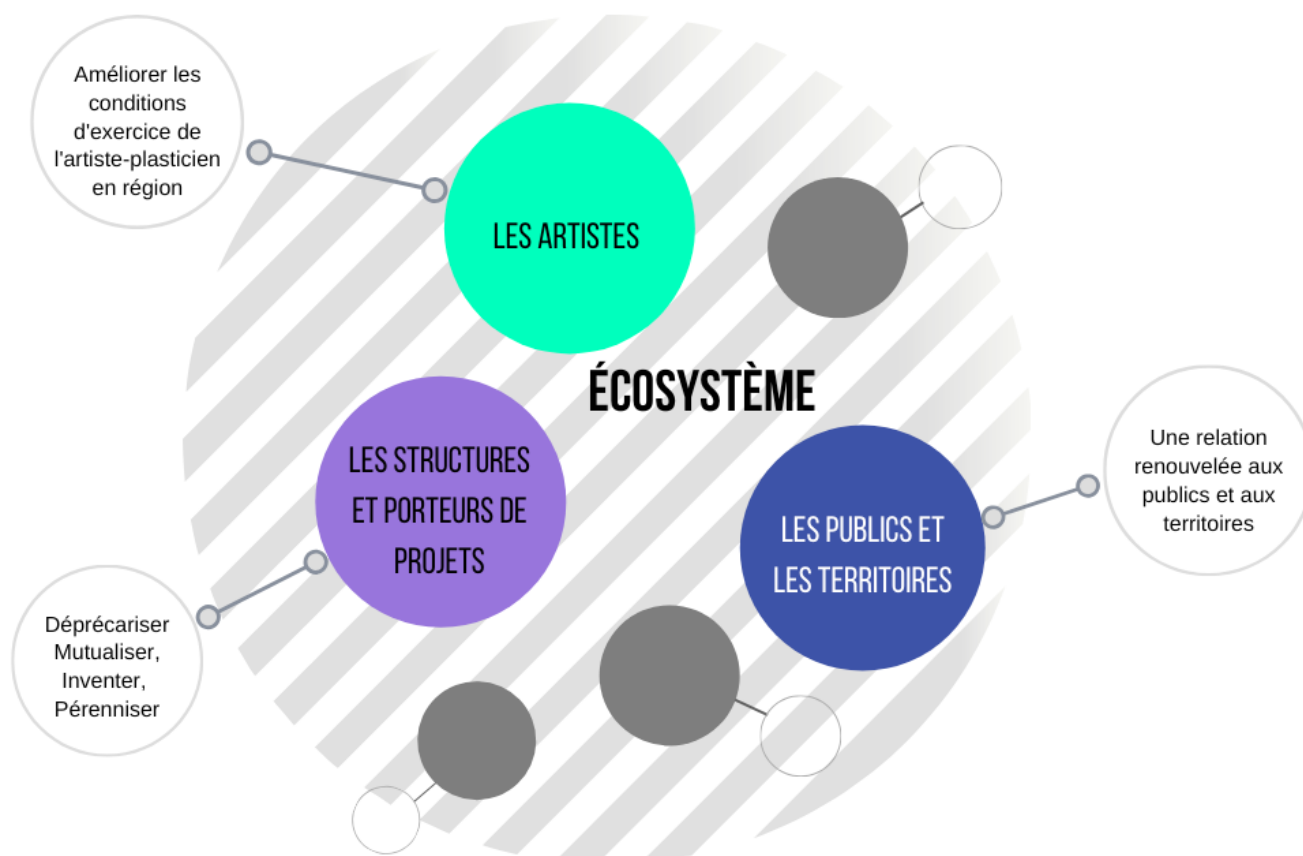
Dans le cadre de la concertation régionale du secteur
des arts visuels en Bretagne ● SODAVI 2019/2020

● Préambule

↳ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région. Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

↳ Les 3 axes thématiques de la concertation



- L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticiens ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticiens en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

- Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

- Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le territoire ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).

↳ Les rencontres publiques #1

La 1^{ère} session de rencontres publiques a été organisée les 17 juin à Lorient (56), 27 juin à Brest (29), 3 juillet à Rennes (35) et 9 juillet 2019 à Saint-Brieuc (22). Ces temps dédiés ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur. La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b. La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes. Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticiens ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés ci-après.

↳ Méthodologie : compte-rendus des ateliers

Les synthèses des ateliers thématiques sont construites en 3 temps :
Le propos général et les enjeux identifiés ; les constats et les questions ; les propositions et idées. Ces documents ont pour vocation de présenter de manière synthétique les éléments partagés lors des ateliers, par groupe et lieu de rencontre.

● Synthèse de l'atelier

AXE ARTISTES

↳ Où et quand ?

- ILLE-ET-VILAINE · Frac Bretagne, Rennes · 3 juillet 2019
- CÔTES D'ARMOR · École des beaux-arts, Saint-Brieuc · 9 juillet 2019
(thématique double avec → Comment développer, accompagner et favoriser la formation professionnelle des artistes et acteurs de l'écosystème ?)

↳ Modérateurs.trices

- Virginie Lardière · co-responsable · Agence amac, Nantes
- Jean-Jacques Le Roux · directeur du PHAKT et Président d'a.c.b · PHAKT Centre Culturel Colombier, Rennes ; a.c.b - art contemporain en Bretagne

↳ À propos

Quelles solutions à la pluriactivité des artistes-plasticien·s ? Comment se fédérer et structurer le secteur professionnel ? Comment faciliter le parcours professionnel de l'artiste ? Quel modèle économique adopter pour notre secteur ? Comment mieux faire circuler l'information et avoir accès à la ressource ? L'atelier vise à définir les besoins et les attentes des acteurs, dans l'optique d'améliorer les conditions d'activité des artistes-plasticien·s et de valoriser leur place dans la vie publique et politique.

↳ Enjeux/objectifs identifiés

- Améliorer et diffuser la ressource professionnelle ;
- Retrouver du relationnel et favoriser l'interconnaissance entre les acteurs ;
- Sensibiliser les politiques aux spécificités du secteur ;
- Travailler sur les questions de rémunération des artistes, des droits et du cadre législatif de la profession ;
- Innover et réinventer les lieux de la création et de sa diffusion, faire évoluer les façons de faire

↳ Constats & questions

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Activités de l'artiste :
 - Question de l'isolement géographique des artistes et de la répercussion de celui-ci (ex. : beaucoup d'artistes ne peuvent pas participer à un dispositif d'ateliers portes ouvertes car trop éloignés d'une ville) ;
 - Comment présenter son travail et se mettre en réseau avec les acteurs des arts visuels ? > quelles sont les modalités de collaboration qui peuvent exister ? ;
 - Pluriactivité : comment réduire les écarts potentiels entre la pratique artistique, le travail de création et les modalités de sa visibilité, de sa monstration et de sa diffusion ? ;
 - Question de la position et des droits des artistes face à l'institution > implication et importance des syndicats sur ce point ;
- Ecosystème et accompagnement :
 - Quelle est la ressource disponible selon sa situation géographique (en territoire isolé ou en Métropole) ? > comment avoir accès à du matériel, un atelier, une compétence, une ressource..? (→ exemples : espace d'auto-réparation de association la Petite Rennes, garage participatif à la ferme de la Harpe à Rennes ou modèle du café-repair) ;
 - Comment repenser la logique économique de l'art et de l'activité de l'artiste ? (marché de l'art) ;
 - Quels espaces de conseil et d'accompagnement peuvent être développés à l'échelle de la région auprès des acteurs, des collectivités ? (ex. : question de la rémunération dans les appels d'offres) > rôle d'art contemporain en Bretagne qui doit être renforcé sur ce point ? ;
 - Question des lieux et de l'immobilier vacant (lien avec l'urbanisme transitoire) > comment utiliser/accéder à des lieux vides ou temporaires ou éphémères ?

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Activités de l'artiste :
 - Isolement de l'artiste et manque d'échanges ;
 - Précarité des activités artistiques et absence générale d'informations sur le système de retraite ;
 - Difficultés liées à la pluriactivité de l'artiste : créer, administrer, montrer ou diffuser, se présenter, communiquer, donner des cours..tout cela à la fois ;
 - Difficulté à accéder et à répondre aux appels d'offre (cf atelier « Comment développer, accompagner et favoriser la formation professionnelle des artistes et acteurs de l'écosystème ? ») ;
 - Les droits de présentation publique : les artistes ont des droits mais comment les faire valoir automatiquement ? ;
- Ecosystème :
 - Disparition du mécénat culturel dans le paysage des financements ;
 - Question des pratiques professionnelles et des pratiques amateurs : comment peut-on légitimer ou relégitimer des pratiques artistiques ? ;
 - Questions du marché de l'art et de l'économie propre au secteur ;
 - Comment se rencontrer entre pairs, comment accéder à la ressource ? ;
 - Méconnaissance professionnelle : comment faciliter la diffusion de l'information ? ;
 - Il y a peu de fédération entre artistes et/ou personnes syndiquées dans le domaine des arts visuels

↳ Idées & propositions

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Favoriser la mise en réseau des artistes en recensant les contacts, le matériel et les compétences disponibles (via une base de données, un inventaire, un annuaire etc.) > créer une plateforme ou un centre de ressources permettant de répondre à ces besoins ;

- Remettre le relationnel au coeur de nos actions et réinventer les modalités de rencontres : les artistes ont besoin de rencontrer l'ensemble des acteurs qui les accompagnent dans leurs activités (mettre en place un nouveau modèle de rencontre entre artistes et commissaires comme un « speed-dating » de l'art) ;
- Prévoir des temps de workshop ou de travail en commun sur une thématique ;
- Favoriser la création d'ateliers mutualisés, d'espaces partagés ;
- Créer un cadre adapté avec une charte pour l'activité des artistes plasticiens pouvant être diffusée dans le réseau de façon large et ouverte

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Ajuster la rémunération des artistes pour être plus proche des réalités (notamment en lien avec le temps de travail : temps de création, temps de monstration, etc.) ;
- Statut de l'artiste : viser une meilleure connaissance du cadre légal, administratif, social, savoir établir un contrat, pouvoir être dans un esprit de "professionnalisation", respecter la loi sur les conditions de monstration ou de vente par exemple ;
- Proposition de mettre en place un système d'intermittence pour les artistes visuels, sur le modèle du spectacle vivant (au niveau national) ;
- Mettre en place des formations pour les élus sur des problématiques spécifiques au secteur des arts visuels et favoriser l'interconnaissance ;
- Réinventer ou renouveler les typologies de lieux, savoir saisir de nouvelles occasions et mobiliser les municipalités à ce sujet : bails précaires, tiers-lieux etc. ;
- Créer un centre de ressources à l'échelle de la région et développer les ressources locales : créer un annuaire raisonné des lieux et des contacts du secteur

↳ Participant.e.s

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Alice Bertrand · artiste plasticienne et enseignante
- Marine Bouilloud · artiste plasticienne
- Harold Dupré · artiste plasticien, céramiste
- Catherine Duverger · artiste plasticienne et photographe, membre des Ateliers du Vent · Les Ateliers du Vent, Rennes (35)
- Richard Jouy · artiste plasticien
- Jean-Jacques Le Roux · directeur du PHAKT et Président d'a.c.b · PHAKT Centre Culturel Colombier, Rennes (35) ; a.c.b - art contemporain en Bretagne
- Nadège Noisette · artiste peintre
- Gaëlle Pertel · artiste plasticienne et autrice
- Maya Ratovondrahona · artiste peintre

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Yvan Besnard · dessinateur, peintre
- Emilie Caruhel · artiste
- Philippe Erard · photographe
- Jean-François Frelin · photographe
- Arnaud Gautron · peintre
- Charlotte Hogg · dessinatrice, peintre
- Fabienne Houzé-Ricard · artiste peintre
- Virginie Lardière · co-responsable · Agence amac, Nantes (44)
- Jean-Jacques Le Roux · directeur du PHAKT et Président d'a.c.b · PHAKT Centre Culturel Colombier, Rennes (35) ; a.c.b - art contemporain en Bretagne

- Olivier Lerch · conseiller arts plastiques · DRAC Bretagne
- Martine Mathieu · peintre, graveur
- Emmanuel Pajot · artiste peintre
- Emmanuelle Priat · artiste
- Axelle Safran · sculptrice
- Carlos Sa Pereira · accompagnement des artistes allocataires du RSA · Service culturel Conseil Départemental des Côtes d'Armor (22)

● Contact

a.c.b - art contemporain en Bretagne

5, place des Colombes - 35000 RENNES

M - contact@artcontemporainbretagne.org

T - +33 (0)7 88 46 72 66

Lien vers le calendrier de la concertation :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte

Lien vers l'espace de contribution :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques

Un grand merci à la Mairie de Lorient, à la Galerie du Faouëdic, à la Galerie Le Lieu, à Passerelle Centre d'art contemporain, au Frac Bretagne et à l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc pour leur accueil.

-

a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Atelier

● Un espace de coopération entre les acteurs : quelles missions ? quels périmètres ?

Synthèse des ateliers thématiques
issus des rencontres publiques #1 • juin/juillet 2019

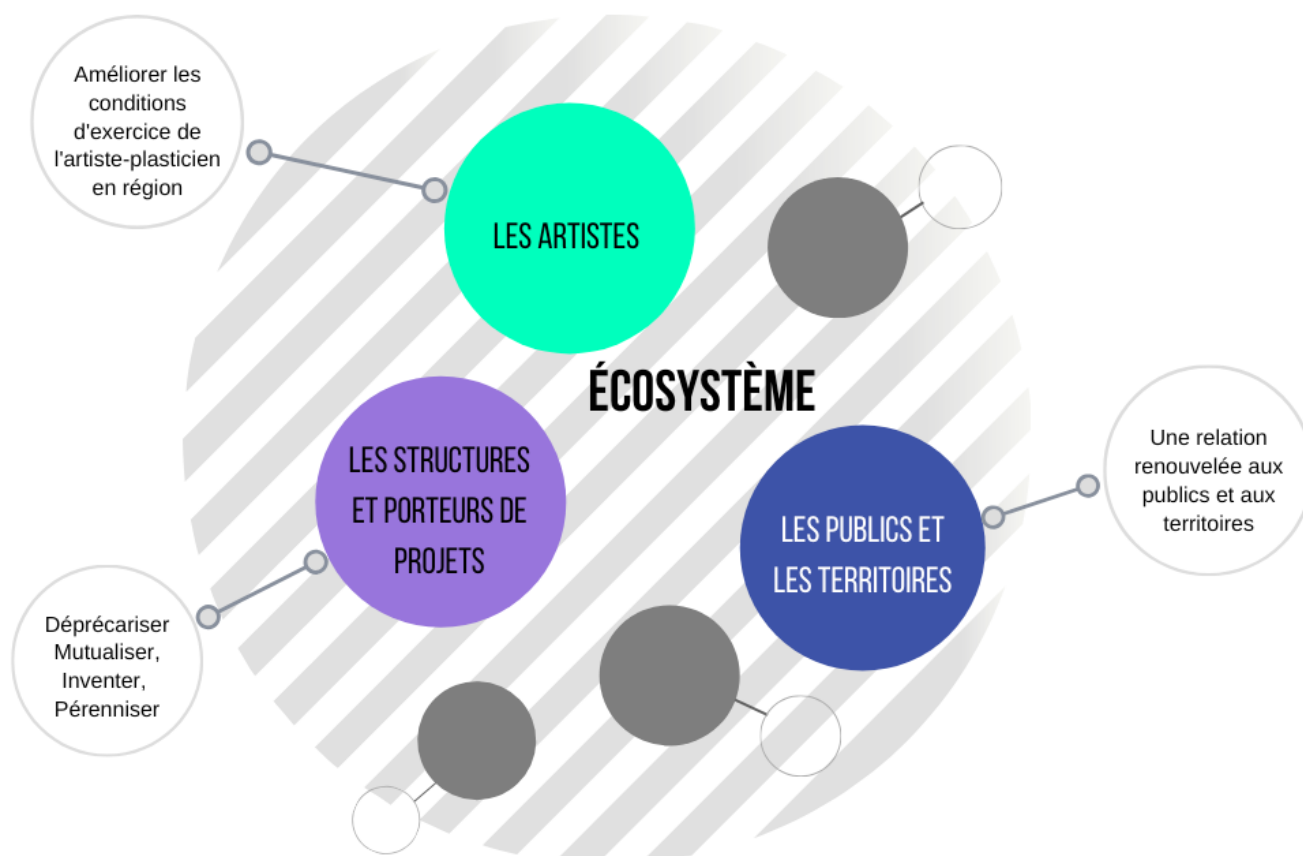
Dans le cadre de la concertation régionale du secteur
des arts visuels en Bretagne • SODAVI 2019/2020

● Préambule

↳ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région. Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

↳ Les 3 axes thématiques de la concertation



- L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticiens ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticiens en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

- Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

- Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le territoire ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).

↳ Les rencontres publiques #1

La 1^{ère} session de rencontres publiques a été organisée les 17 juin à Lorient (56), 27 juin à Brest (29), 3 juillet à Rennes (35) et 9 juillet 2019 à Saint-Brieuc (22). Ces temps dédiés ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur. La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b. La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes. Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticiens ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés ci-après.

↳ Méthodologie : compte-rendus des ateliers

Les synthèses des ateliers thématiques sont construites en 3 temps :
Le propos général et les enjeux identifiés ; les constats et les questions ; les propositions et idées. Ces documents ont pour vocation de présenter de manière synthétique les éléments partagés lors des ateliers, par groupe et lieu de rencontre.

● Synthèse de l'atelier

AXES
ARTISTES ET
STRUCTURES/
PORTEURS
DE PROJET

↳ Où et quand ?

- MORBIHAN · Galerie Le Lieu, Lorient · 17 juin 2019
- FINISTÈRE · Passerelle Centre d'art contemporain, Brest · 27 juin 2019
- ILLE-ET-VILAINE · Frac Bretagne, Rennes · 3 juillet 2019

↳ Modérateurs.trices

- Virginie Lardière · co-responsable · agence amac, Nantes
- Jodène Morand · chargée de mission · École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) - site de Rennes
- Brigitte Mouchel · artiste et responsable de la galerie Méandres · Galerie Méandres, Huelgoat

↳ À propos

Quelle mise en réseau des acteurs du secteur des arts visuels en Bretagne ? L'ambition de cet atelier est de pouvoir mieux identifier les modes de coopération présents ou absents sur le territoire et imaginer davantage de connexions entre les acteurs, les structures et ce à diverses échelles : mutualisation d'emplois, rencontres et événements professionnels, lieu-ressource ou encore outils partagés.

↳ Enjeux/objectifs identifiés

- Identifier de manière plus efficace l'écosystème des arts plastiques et visuels en région Bretagne et ses acteurs ;
- Créer et identifier des espaces de ressources ;
- Favoriser la mutualisation ;
- Favoriser les espaces de rencontre et de débat ;
- Réinvestir le champ politique par une revendication sectorielle

↳ Constats & questions

○ LORIENT / 17 JUIN 2019

- Qui sont les acteurs qui coopèrent ? Besoin de préciser qui participe à l'écosystème/à la filière arts visuels car une méconnaissance des uns et des autres persiste, à partir de laquelle peuvent naître des rivalités > Il y a donc un besoin de mieux définir les missions et les statuts de chacun ;
- Des coopérations avec peu de croisements : il existe déjà des modèles de coopération mais ceux-ci regroupent souvent des acteurs similaires (réseaux de structures, réseaux d'artistes...) > besoin de créer des passerelles ;
- Ressources : il en existe beaucoup mais celles-ci sont peu identifiables et pas assez mutualisées (les outils sont éparpillés) ;
- Ressources humaines : les emplois du temps ne permettent peu ou pas de coopérer ;
- Liens entre le secteur marchand et non-marchand : il s'agit de deux secteurs distincts, doivent-ils coopérer ? Si oui, comment s'opère ce lien ? > Question de l'économie de l'écosystème qui se pose ;
- Échelle et territoire de la coopération : Les outils et les besoins ne sont pas les mêmes selon l'échelle et le périmètre d'action : local, départemental, régional...(→ exemples : EPCC Livre et lecture en Bretagne ou Film en Bretagne qui mettent en relation les différents acteurs : a-t-on un dispositif équivalent dans le secteur des arts visuels ?)

○ BREST / 27 JUIN 2019

- Mise en relation difficile des différents acteurs : les intermédiaires sont en fonction des cas, soit trop nombreux, soit inexistantes et cela peut diluer les interactions ou empêcher l'interaction entre les acteurs d'un projet ;
- Problèmes communicationnels visibles dans notre domaine d'activité (comment intégrer de nouveaux modes de communication et les nouvelles technologies, décentralisation qui a changé notre rapport à l'information, etc.) ;
- Problème économique du secteur pouvant être lié à la mobilité : difficulté pour les acteurs de se regrouper sur le territoire ;

- Problème politique : les choix politiques actuels entravent davantage la coopération au lieu de la favoriser ;
- On note un manque de lieux de rencontres “neutres” ou “tiers” non estampillés par un seul et même réseau ;
- Les formations supérieures en art sont vues comme trop centrées sur la création et la recherche artistique et pas assez généralistes sur les questions administratives, sociales, juridique, de gestion de projets, de montage de dossiers.. > la formation initiale doit aussi répondre à ces questions

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Problème de mutualisation et de fédération de la part des structures : d’emploi, de matériel, de projet, de compétences... ;
- Difficultés à trouver des interlocuteurs et des lieux-ressource pour mieux s’orienter (→ [a.c.b - art contemporain en Bretagne pour la région](#) ; [Chrysalide dans le Finistère](#) ; [Films en Bretagne, etc.](#)) ;
- Manque d’espaces de dialogue entre les acteurs (collectivités, institutions, artistes...) pour mettre en commun des expériences > comment structurer les espaces de partage et de dialogue ? ;
- Problème de la pluriactivité des artistes et difficulté de faire coexister ces différents statuts ;
- Problème de l’isolement des artistes sur le territoire : on observe le besoin d’une meilleure mise en réseau et d’un renforcement de la visibilité (sur internet notamment) ;
- Problème de la représentativité des artistes au sein des réseaux : les artistes ne peuvent pas adhérer à a.c.b, faut-il ouvrir davantage le réseau ? ;
- Question de la circulation des expositions/des oeuvres : une exposition ne tourne que trop rarement entre plusieurs lieux de diffusion ;

↻ Il n’y a pas de revendication sectorielle constituée dans le domaine des arts visuels, afin d’être mieux compris et soutenus par les politiques

↳ Idées & propositions

○ LORIENT / 17 JUIN 2019

- Imaginer différentes formes de rencontre :
 - Par typologie d'acteurs avec un système de relais et/ou d'ambassadeurs ;
 - Par des rencontres mixtes pour une interconnaissance plus approfondie ;
 - Par des "speed-dating" : idée de faire se rencontrer différents acteurs via un forum (galeristes, juristes, artistes, porteurs de projet...) et permettre une meilleure diffusion de l'information ;
- Création d'un centre de ressources régional : imaginer des outils communs permettant d'identifier les acteurs de la filière de manière exhaustive (annuaire, plateforme d'informations, cartographie...) > Ne pas oublier la ressource de proximité (prévoir des antennes dans les départements) ;
- Pérenniser le dialogue entre les acteurs en région : décliner le modèle du Conseil National des Professions en Arts Visuels (CNPAV) au niveau régional ;
- Élargir la diversité des membres du comité de pilotage de la concertation actuelle et écrire une charte éthique

○ BREST / 27 JUIN 2019

- Imaginer 3 types d'espace :
 - L'espace réel : un tiers-lieux permettant une approche plus transversale via des rencontres autour de la production et de la diffusion sur le modèle des fablab et des pépinières d'entreprises ; un espace mobile favorisant le déplacement sur le territoire avec des étapes dans les structures/lieux existants ;
 - L'espace-événement : des événements favorisant la convivialité ; un job dating entre les différents acteurs (→ exemple : La Dînée - projet de l'association La Collective) ;
 - L'espace virtuel : une base de données/mailling list via un site internet/ application/annuaire pour la recherche et le partage des contacts

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Créer un centre de ressources pour l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des acteurs (structures, artistes, indépendants...) et la création d'actions et d'outils (rencontres, conférences, site internet, annuaire, etc.) ;
- Fédération de tous les acteurs : ouverture d'a.c.b de manière élargie aux artistes et autres champs professionnels (régie, médiation...) ;
- Mutualisation de l'emploi entre les structures d'arts visuels du réseau (comptabilité, questions juridiques, graphisme...) > cela nécessiterait la création d'un poste

↳ Participant.e.s

○ LORIENT / 17 JUIN 2019

- Delphine Balligand · chargée de communication, des expositions et des partenariats · École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) - site de Lorient (56)
- Nathalie Douillard · artiste plasticienne, Présidente de l'association Ri'Arts Fest · Ri'Arts Fest, Ria d'Étel, Morbihan (56)
- Brigitte Mouchel · artiste plasticienne, fondatrice et gestionnaire de la galerie Méandres et membre de la FRAAP · Galerie Méandres, Huelgoat (29)
- Célia Ridé · artiste plasticienne, en recherche d'emploi culturel

○ BREST / 27 JUIN 2019

- Françoise Berretrot · conservatrice et directrice · Musées de La Cohue, Vannes (56)
- Philippe Cam · artiste et enseignant en école d'art · Ecole des Beaux-Arts de Saint-Brieuc (22)
- David Decroocq · artiste
- Anais Falgoux · artiste
- Louis Frehring · artiste
- Dominique Jézéquel · artiste

- Ronan Le Berre · artiste
- Jodène Morand · chargée de mission · École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) - site de Rennes (35)
- Bruno Sentier · artiste

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Nicolas Barberot · artiste
- Céline Durand · artiste
- Thierry Garance · artiste
- Richard Guilbert · chargé des expositions · PHAKT Centre Culturel Colombier, Rennes (35)
- Isabelle Henrion · commissaire d'exposition indépendante
- Virginie Lardière · co-responsable · agence amac, Nantes (44)
- Julie Salaün · médiatrice/chargée des publics · PHAKT Centre Culturel Colombier, Rennes (35)
- Damien Simon · coordinateur · Le Bon Accueil, Rennes (35)

● Contact

a.c.b - art contemporain en Bretagne

5, place des Colombes - 35000 RENNES

M - contact@artcontemporainbretagne.org

T - +33 (0)7 88 46 72 66

Lien vers le calendrier de la concertation :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte

Lien vers l'espace de contribution :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques

Un grand merci à la Mairie de Lorient, à la Galerie du Faouëdic, à la Galerie Le Lieu, à Passerelle Centre d'art contemporain, au Frac Bretagne et à l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc pour leur accueil.

-

a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.